

PLAN
de PAYSAGE
Bocage boulonnais

LE BOCAGE BOULONNAIS

VOLET 1

DIAGNOSTIC PAYSAGER



SOMMAIRE

■ Premières analyses – 2019	4
■ Approfondissements – 2021	73
■ Atlas cartographique	162

Préambule

La Charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale validée pour la période 2013-2025 cible :

- la définition et la réalisation d'un plan paysage du bocage boulonnais avec les acteurs locaux (mesure 54) autour de 4 axes :

- * la maîtrise de la périurbanisation,
- * le maintien d'une agriculture dynamique,
- * l'affirmation de la trame écologique
- * la réappropriation des valeurs du bocage.

Ce plan paysage coordonné permettra de renforcer l'identité bocagère de ce territoire et d'en faire un atout pour un développement économique adapté.

- la volonté de faire vivre l'héritage culturel, en travaillant plus spécifiquement sur les relations que l'homme a pu entretenir / entretient avec l'environnement qu'il habite ou côtoie.

Le parc a été désigné lauréat de l'appel à projets national «Plans de paysage 2017» lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire pour réaliser le plan paysage du bocage boulonnais.

Le plan paysage s'avère indispensable pour mener des actions fédératrices pour choisir ensemble ce que deviendra ce paysage, motiver les acteurs locaux autour d'un nouveau projet et non pas subir ce qui semble être une dégradation inexorable.

Le diagnostic paysager, socle de la stratégie du plan paysage du bocage boulonnais, identifie, caractérise et qualifie l'unité paysagère ainsi que ses dynamiques et ses enjeux. C'est un document stratégique, dont découlera le programme d'actions.

The background image is an aerial photograph of a rural landscape. It shows rolling green hills and fields, with a small village or hamlet nestled in a valley. The trees are mostly bare, suggesting an autumn or winter setting. The sky is a pale, hazy blue. The title text is centered over the image, framed by two horizontal green lines.

PREMIÈRES ANALYSES – 2019

SOMMAIRE

Introduction	5	6.2 Les villages	47
Qu'est-ce que le paysage?	6	6.3 L'approche sensible - matériaux	49
Qu'est ce qu'un plan paysage?	6	6.4 L'approche sensible - portes	51
Pourquoi un plan paysage pour le bocage boulonnais ?	7	6.5 L'approche sensible - ouvertures	52
1 Le boulonnais...paysage de bocage	10	6.6 Le petit patrimoine	53
2 Présentation du bocage boulonnais et situation dans le parc	12	6.7 Le bâti agricole, les fermes	53
3 Le paysage boulonnais, diversité des ambiances	13	6.8 L'habitat non agricole	56
3.1 Ambiance paysagères	15	6.9 Le patrimoine vivant	58
4 Limites du bocage boulonnais	28	7 Dynamiques	59
5 L'organisation du paysage et les éléments structurants	31	8 Enjeux paysagers	66
5.1 Le relief	33	9 Objectifs de qualité paysagère	68
5.2 L'eau	35	Conclusion	70
5.3 Les haies	37	Bibliographie	71
5.4 Les pré-vergers	40		
5.5 Les arbres	41		
5.6 La clôture	42		
5.7 La forêt	43		
5.8 Les infrastructures	45		
6 Architecture - approche sensible	47		
6.1 Le patrimoine religieux	47		

Introduction

Qu'est-ce que le paysage?

La définition officielle du paysage a été donnée lors de la Convention européenne du paysage, qui a eu lieu à Florence en 2000.

« Paysage » désigne une partie de territoire tel que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Plusieurs constats : Lorsque l'on parle de paysage, on parle bien de territoire qui évolue et non de carte postale.

La définition insiste sur la place de la population : puisque c'est la perception des populations qui fait d'un territoire un paysage.

Le caractère du paysage résulte de facteurs naturels tels que la géologie, la pédologie ou encore le climat et de facteurs humains (nous ne sommes pas sur une île déserte) tels que l'habitat, les activités économiques, les infrastructures, etc.

Le caractère du paysage résulte aussi des interrelations entre facteurs naturels et facteurs humains : quand l'être humain s'implante sur un territoire, il utilise les ressources existant sur place, il aménage et fait évoluer le territoire.

« LE PAYSAGE EST PARTOUT UN ÉLÉMENT IMPORTANT DE LA QUALITÉ DE VIE DES POPULATIONS. »

Convention Européenne du paysage 2000

Qu'est-ce qu'un plan paysage?

La Brochure Le plan de paysage. Agir pour le cadre de vie éditée par le Ministère de la transition écologique et solidaire (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>) présente la démarche plan de paysage.

« Le paysage fait l'originalité et la richesse d'un territoire, tout en étant porteur de sens pour les populations. C'est un élément important de la qualité de vie. »

« Le Plan de paysage est un outil au service des élus pour renforcer l'attractivité d'un territoire. Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit donc d'une démarche qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) en remettant le paysage au cœur du processus. »

« Cette démarche concerne aussi bien les milieux urbains que ruraux, les territoires dégradés comme ceux de grande qualité, les espaces remarquables et ceux du quotidien. »

Tous les paysages méritent des plans de paysages.

C'est aussi une démarche concertée entre différents acteurs (élus, habitants, entrepreneurs, etc.) au service d'un projet de territoire. Il peut donc influencer les pratiques individuelles. »

« La vision paysagère est transversale : elle met en relation et s'appuie sur le patrimoine et l'écologie, la géographie et l'histoire, de dépasser les logiques de banalisation et de décoration futiles pour cultiver les valeurs fondamentales et durables d'un territoire. Il contribue à renouveler le lien entre la société et son environnement, les dimensions culturelle, esthétique et symbolique du territoire. Il s'agit aussi de rompre avec des logiques de planification et d'urbanisme qui plaquent des modèles abstraits et recherchent des cohérences globales en oubliant les vertus et les qualités du local. »

Bernard BRUNET, paysagiste, Brochure *Le plan de paysage. Agir pour le cadre de vie*, <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>

Le Plan de paysage n'est pas un document d'urbanisme opposable mais constitue un engagement moral.

Les étapes d'un plan de paysage :

- 1 Un état des lieux du paysage analyse des caractéristiques du paysage et des dynamiques en cours : identification des forces, des faiblesses, des risques et des atouts du territoire en matière de paysage.
- 2 Une définition des enjeux paysagers du territoire.
- 3 La formulation des objectifs de qualité paysagère.
- 4 Des propositions d'actions concrètes à engager à court, moyen et long termes permettant de répondre aux objectifs de qualité paysagère

Pourquoi un plan de paysage du Bocage boulonnais ?

Le Bocage boulonnais se situe à proximité de Boulogne-sur-Mer, dans la partie ouest du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (voir carte ci-contre).

Le bocage boulonnais est un des trois paysages emblématiques du Parc. Il est soumis à des dynamiques qui tendent à modifier fortement voire à faire disparaître les caractéristiques bocagères. Les quarante-neuf communes concernées sont réparties dans quatre EPCI différents. Ce découpage administratif ne favorise pas le portage d'une réflexion globale à l'échelle de l'unité paysagère. C'est pourquoi un Plan de paysage s'avère indispensable pour mener des actions fédératrices pour choisir ensemble ce que deviendra ce paysage, motiver les acteurs locaux autour d'un nouveau projet et non pas subir ce qui semble être une dégradation inexorable.

La charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (Parc) validée

pour la période 2013-2025 cible dans sa mesure 54 la définition et la réalisation d'un plan de paysage du bocage boulonnais avec les acteurs locaux, autour de quatre axes : la maîtrise de la périurbanisation ; le maintien d'une agriculture dynamique ; l'affirmation de la trame écologique et la réappropriation des valeurs du bocage.



Figure 1: Carte de situation du PNR des Caps et Marais d'Opale, Pas-de-Calais (62).

Le bocage boulonnais est un paysage remarquable du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Le territoire du plan paysage est l'unité paysagère du bocage boulonnais, telle que définie dans le plan de Parc, de 42 430 Ha.

C'est l'expression de la boutonnière géologique du Boulonnais de laquelle sont soustraites la frange littorale et les carrières de Marquise.

C'est ainsi un territoire cohérent d'un point de vue géologique, géographique, et paysager car il partage des caractéristiques et des enjeux qui le distinguent des unités paysagères voisines (voir carte ci-contre).

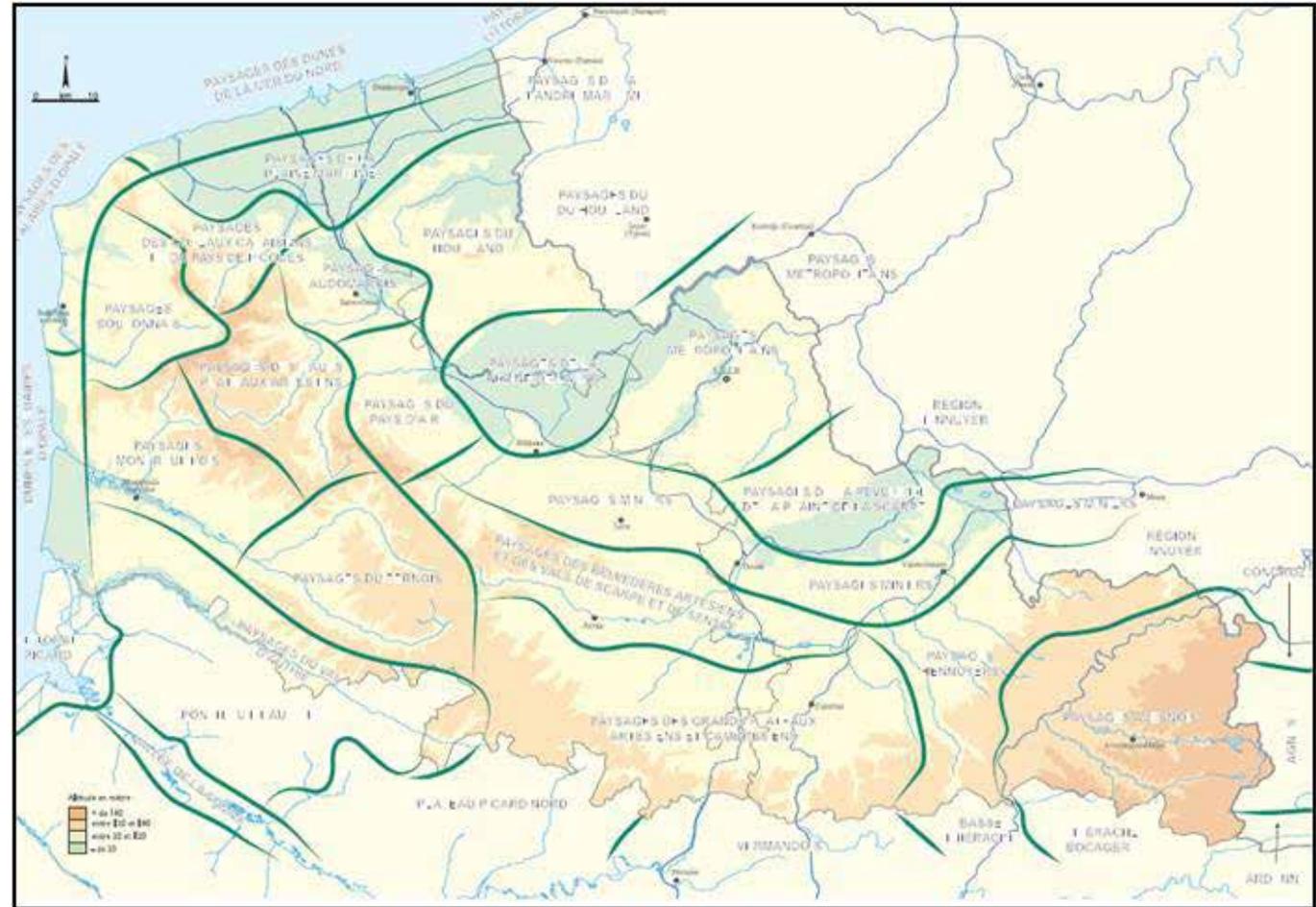


Figure 2 : Définition des grands paysages régionaux, Atlas des paysages de la Région Nord-Pas de Calais, DIREN, 2005

Les communes et EPCI concernés par le Plan de Paysage du Bocage boulonnais

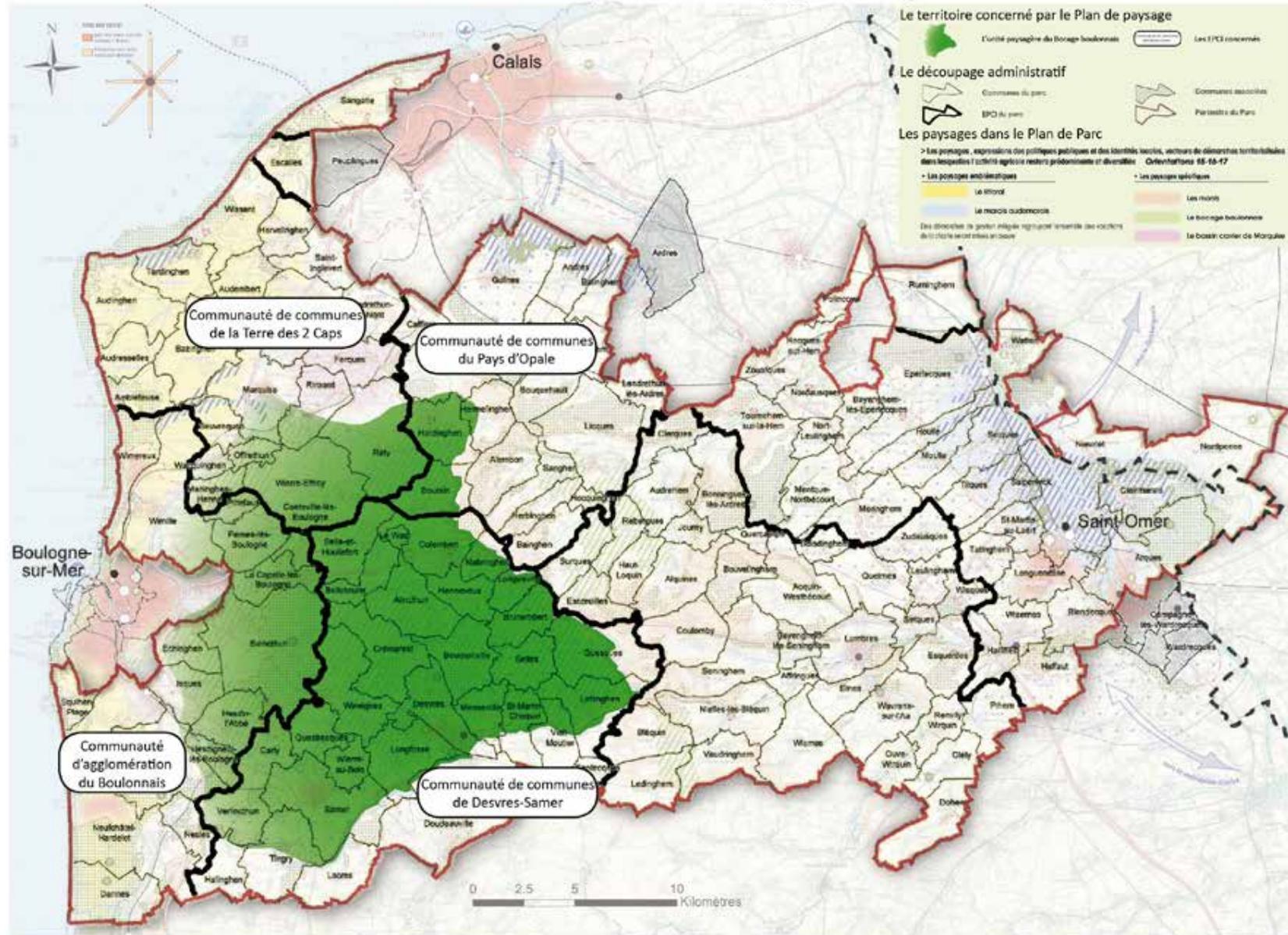


Figure 3 : Le bocage boulonnais, Plan de Parc, PNR des Caps et Marais d'Opale.

1 Le boulonnais...paysage de bocage

Qu'est ce qu'un paysage de bocage?

Le bocage est «un paysage formé de prés enclos par des haies vives, des arbres». La haie est une clôture faite d'arbres, d'épines ou de branchages et servant à limiter ou à protéger un champ, un jardin.
(définitions tirées du Petit Robert).



Le bocage en Auvergne.

Vu du ciel, le bocage n'est qu'un filet aux mailles de verdure posé sur la terre. Vu du sol, il n'y a pas de perspective. Une forêt semble nous entourer. Extrait des «paysages de campagne», Jean Huchet.

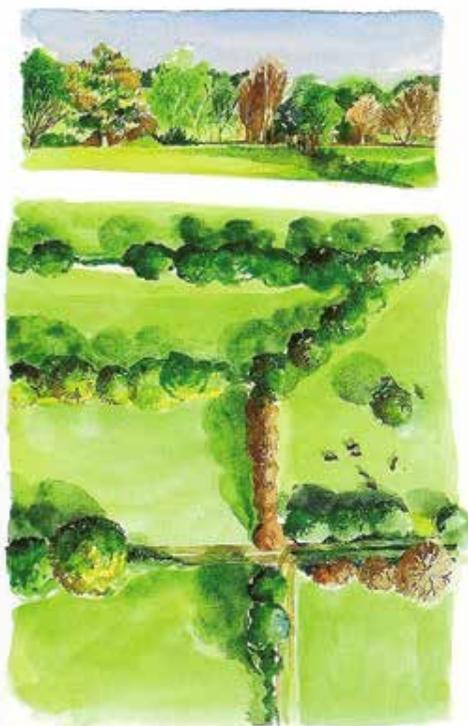


Paysage de bocage.



Paysage d'enclos, la Suisse Normande.

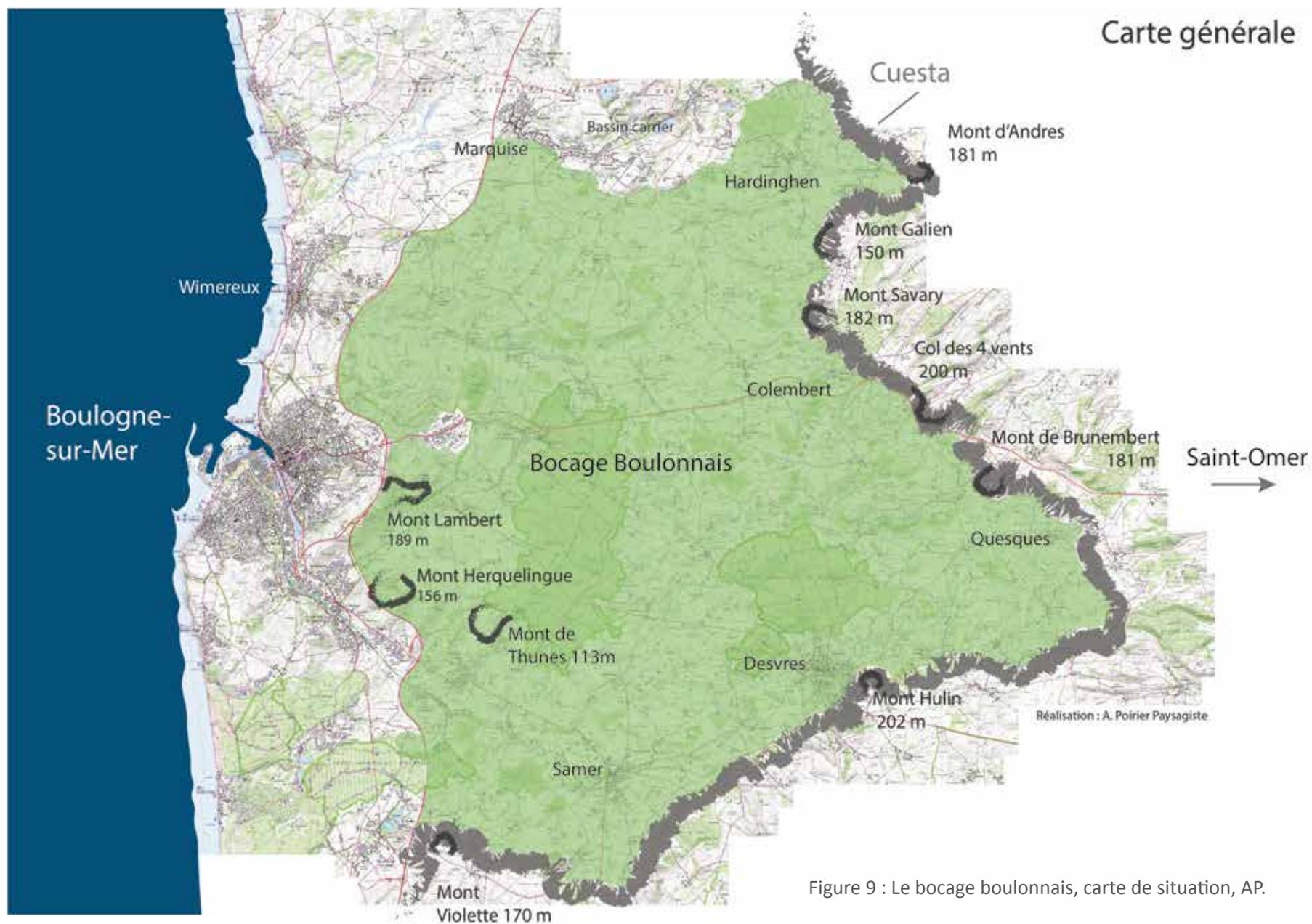
Le mot «Bocage» (du latin boscum qui a donné aussi bosquet), est un toponyme né au Moyen Age en basse Normandie, semble-t-il. Il a fourni son nom à une région normande et à plusieurs communes. Extrait des «paysages de campagne», Jean Huchet.



Paysage de champs ouverts.

Le paysage de bocage forme un maillage serré. Chaque champ est entouré de haies, d'arbustes ou d'arbres. Le paysage ouvert, «l'openfield», est nu comme un ver ou parsemé d'arbres, de bosquets et de bois. L'horizon forme la seule barrière d'un territoire en général entièrement cultivé. Extrait des «paysages de campagne», Jean Huchet.

4 à 8 : Illustrations extraits de «Les paysages de la campagne», Jean Huchet & Stéphanie Buttier.



2 Présentation du bocage boulonnais et situation dans le Parc

Le Bocage boulonnais est un territoire vallonné maillé par une trame arborée diversifiée. L'occupation du sol est majoritairement agricole, et constituée, pour un quart de prairies permanentes. Ce paysage est également ponctué de petites villes, villages et hameaux ainsi que d'éléments du petit patrimoine (puits, flots, oratoires, etc. L'héritage culturel y est encore vivant avec notamment la préservation de races locales (mouton et cheval boulonnais) ou encore la pratique des jeux traditionnels. En somme, c'est un territoire habité et travaillé par l'homme, riche d'une grande diversité d'ambiances, de patrimoine écologique, de patrimoine bâti et de patrimoine immatériel.

Extrait de la candidature du parc, «plans de paysage, février 2017.

«La verdure était si abondante qu'elle cachait les maisons. Des arbres la divisaient en carrés inégaux, se marquant au milieu de l'herbe par des lignes plus sombres.»
Flaubert, au sujet du bocage normand.



Figure 10 : Vue sur Hardinghen depuis la RD 191 en direction du sud.

3 Le paysage boulonnais, diversité des ambiances

« Le paysage n'est plus l'apanage des experts, il est un sujet politique à part entière ». Convention européenne du paysage.

Selon l'Atlas des paysages de la région Nord-Pas-de-Calais, le Boulonnais est un ensemble bocager, délimité, voire «enfermé», dans un système de fortes pentes - la cuesta- en forme de triangle ouvert sur la mer (voir carte ci-contre). Avec leur bocage très prégnant et leurs bois, les paysages boulonnais tranchent de manière radicale par rapport aux paysages voisins, avec leurs hauts plateaux soumis à tous les vents.

Les paysages boulonnais sont des paysages bocagers qui proposent toutes les ambiances paysagères des bocages. Le relief ondule doucement, les haies épousent les vagues du relief, les arbres proposent des houppiers généreux et arrondis. Les villages eux-mêmes voient s'accoler les constructions sans ordre apparent ce qui conduit à des entremêlements de toitures d'où les arrêtes tranchantes semblent bannies... La campagne est ici douce et paisible ; il en découle une sensation de sérénité. Une forme d'équilibre qui doit beaucoup au règne de la courbe, ces dernières semblant «absorber» tout ce qui pourrait agresser ces paysages : habitat, installations agricoles, aménagements divers. C'est un jeu de cache-cache avec le relief, mais aussi avec les haies de toutes les formes et de toutes les hauteurs.

Le bocage boulonnais serait un bocage comme les autres s'il ne bénéficiait pas d'une spécificité unique : c'est un bocage en creux qui peut donc être contemplé en contrebas depuis l'ensemble de ces bordures. Le fond de la boutonnière est un espace encadré de points de vue, ce qui permet de s'élever au dessus de la résille de haies et d'échapper à leur maillage pour en découvrir la structure.

Extrait de l'Atlas des paysages de la Région Nord-Pas-de-Calais



Figure 11 : Le Bocage Boulonnais. Carte des entités de paysage. Atlas des paysages de la Région Nord-Pas-de-Calais, 2005.

«On est prêt à payer un peu plus cher si on sait que ça va profiter à tel producteur ou à tel paysage.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

Ambiances paysagères

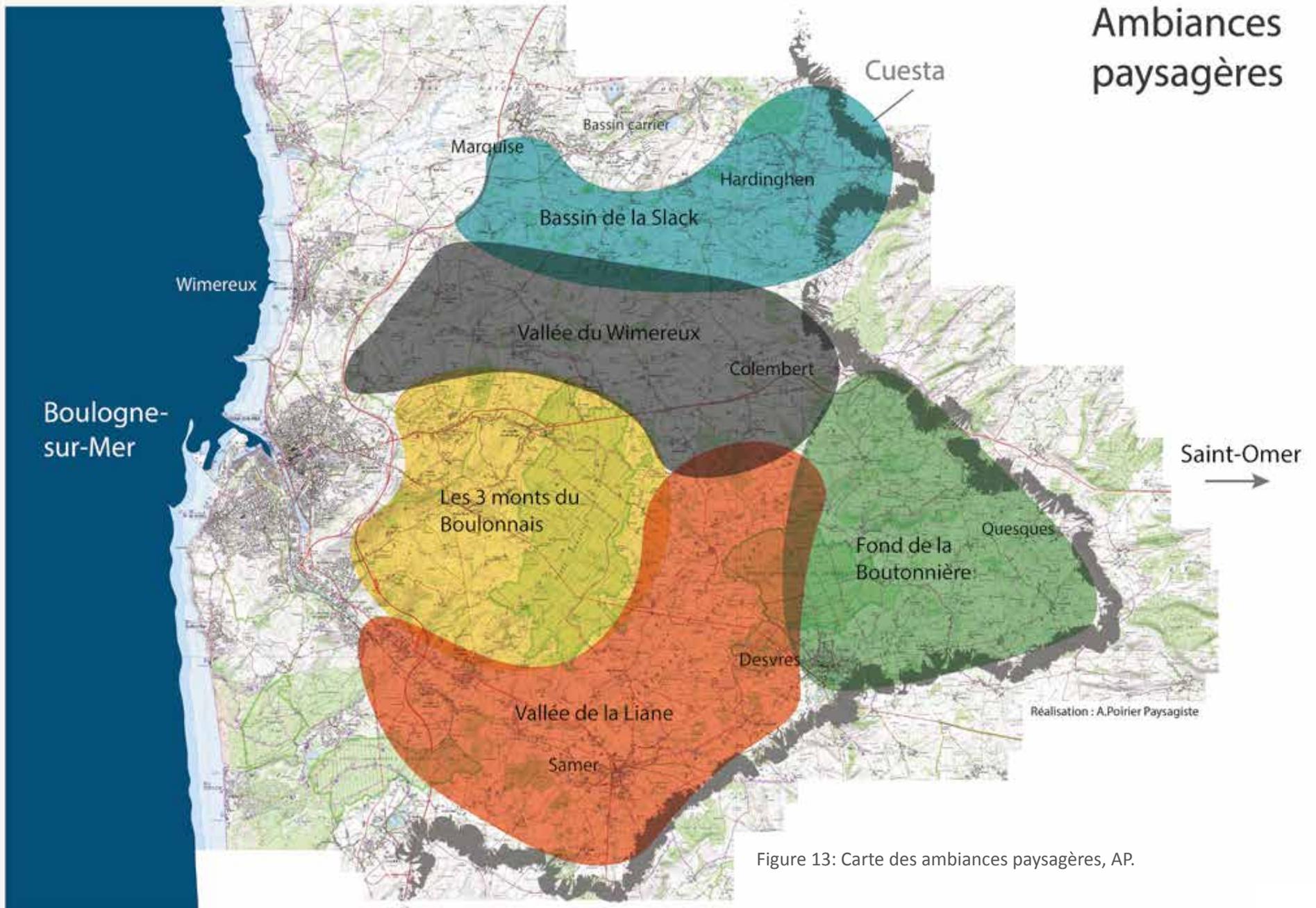


Figure 13: Carte des ambiances paysagères, AP.



Le fond de la boutonnière

Vu depuis des points hauts (Col des quatre vents, mont de Brunembert, Vieil Moutier) et depuis la RD 254 au sud (également le GR 127 B), le fond de la boutonnière, est un paysage de bocage, verdoyant, bucolique. L'ambiance est paisible. La cuesta, par son relief sinueux et sa végétation différente (prairie calcicole, végétation spontanée type génévrier etc.) constitue la limite nette au sud/sud-est. Parfois, on s'y perd dans ce paysage labyrinthique. Prendre de la hauteur permet d'en découvrir la structure.



Figure 14 : Vue sur Brunembert depuis la RD 215 (le Grévat) en direction du sud.



Figure 15 : Vue depuis la RD 254 à l'extrémité Est de la boutonnière, en direction de Lottinghen.



Figure 16: Le fond de la boutonnière est un paysage de bocage, verdoyant, bucolique, caractéristique du bocage boulonnais. Aquarelle A Poirier.



Figure 17 : Vue depuis le mont de Brunembert, la campagne est douce et paisible. Il en découle une sensation de sérénité. Aquarelle A Poirier.

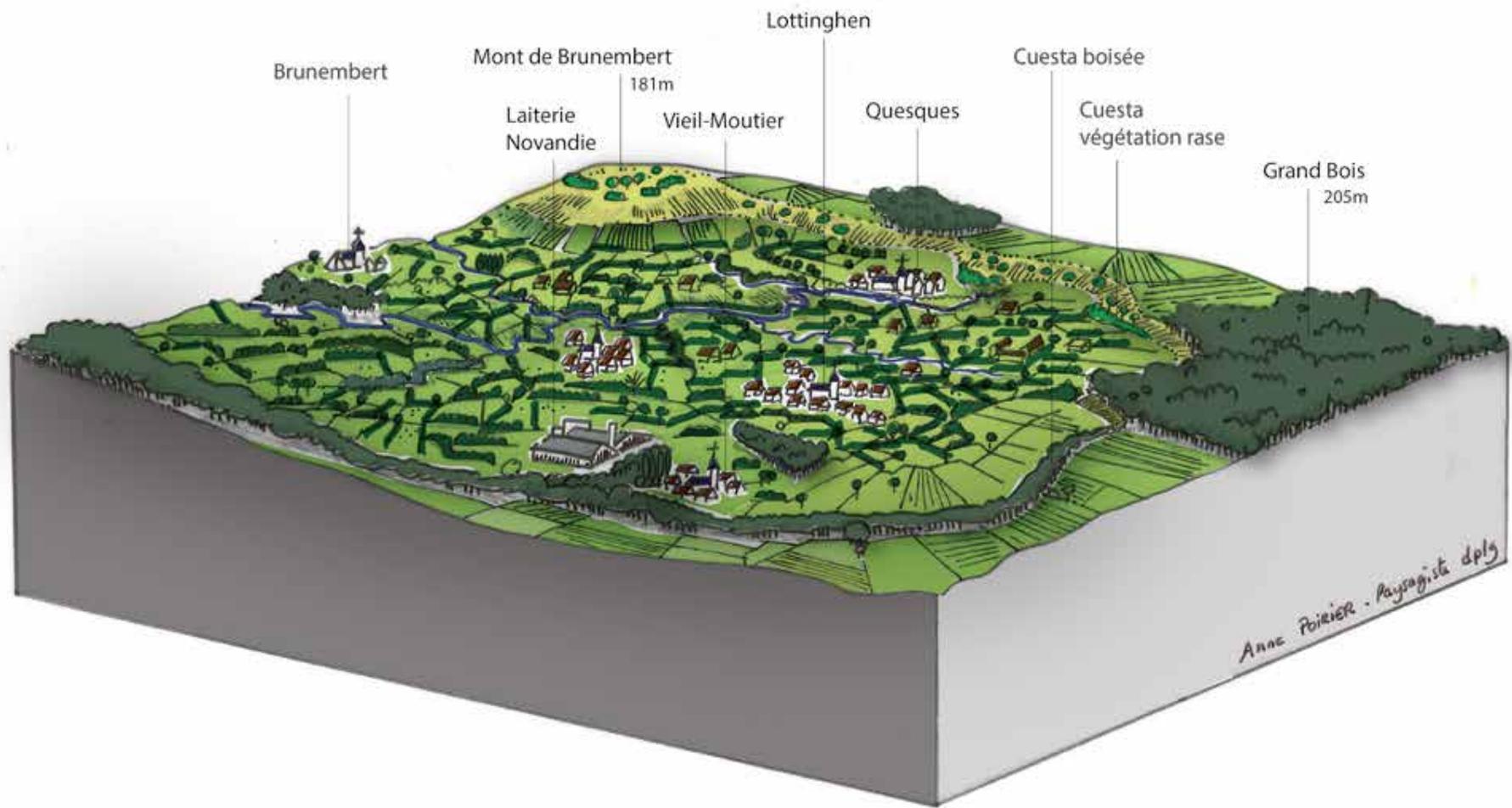


Figure 18 : Bloc diagramme, le fond de la Bouttonnière.

Vallée du Wimereux



Dans ce paysage vallonné, la présence forte de la cuesta comme une ceinture de muraille, est un élément repère du bocage boulonnais. Le cours d'eau du Wimereux, est discret, comparé à la Liane et ses méandres.

La haie est également très présente sous des formes différentes. Elle rythme et qualifie par son traitement soigné. Les arbres remarquables prennent de larges silhouettes, donnant également une véritable qualité à ce paysage.



Figure 19 : Vue depuis la route de la vallée en direction de Boursin, au nord-est.



Figure 20 : Vue sur la cuesta à l'entrée de Boursin par la RD 251.



Figure 21 : La cuesta depuis la route de la vallée en direction de Boursin. Les haies suivent les vallonnements et rythment le paysage. Aquarelle A Poirier.

Vallée de la Liane



La vallée de la Liane offre un agréable sentiment de sérénité. Le regard peut suivre les méandres de la Liane et la ripisylve offre de doux pastels de couleurs de bleu-gris argenté. La présence de l'eau crée une ambiance paysagère riche et particulièrement bucolique. De nombreux saules têtard ponctuent le cours d'eau. Ils captivent le regard ; prennent des formes étonnantes (tronc arqué, trou ou écorce déformée...) et suscitent l'imaginaire.



Figure 22 : Les prairies humides, la ripisylve et l'église de Crémarest en arrière-plan.

Figure 23: La ripisylve serpente dans le paysage de la vallée.



Figure 24 : Vue depuis la route de Crémarest à Bourneville. Cultures et prairies ponctuent la traversée.

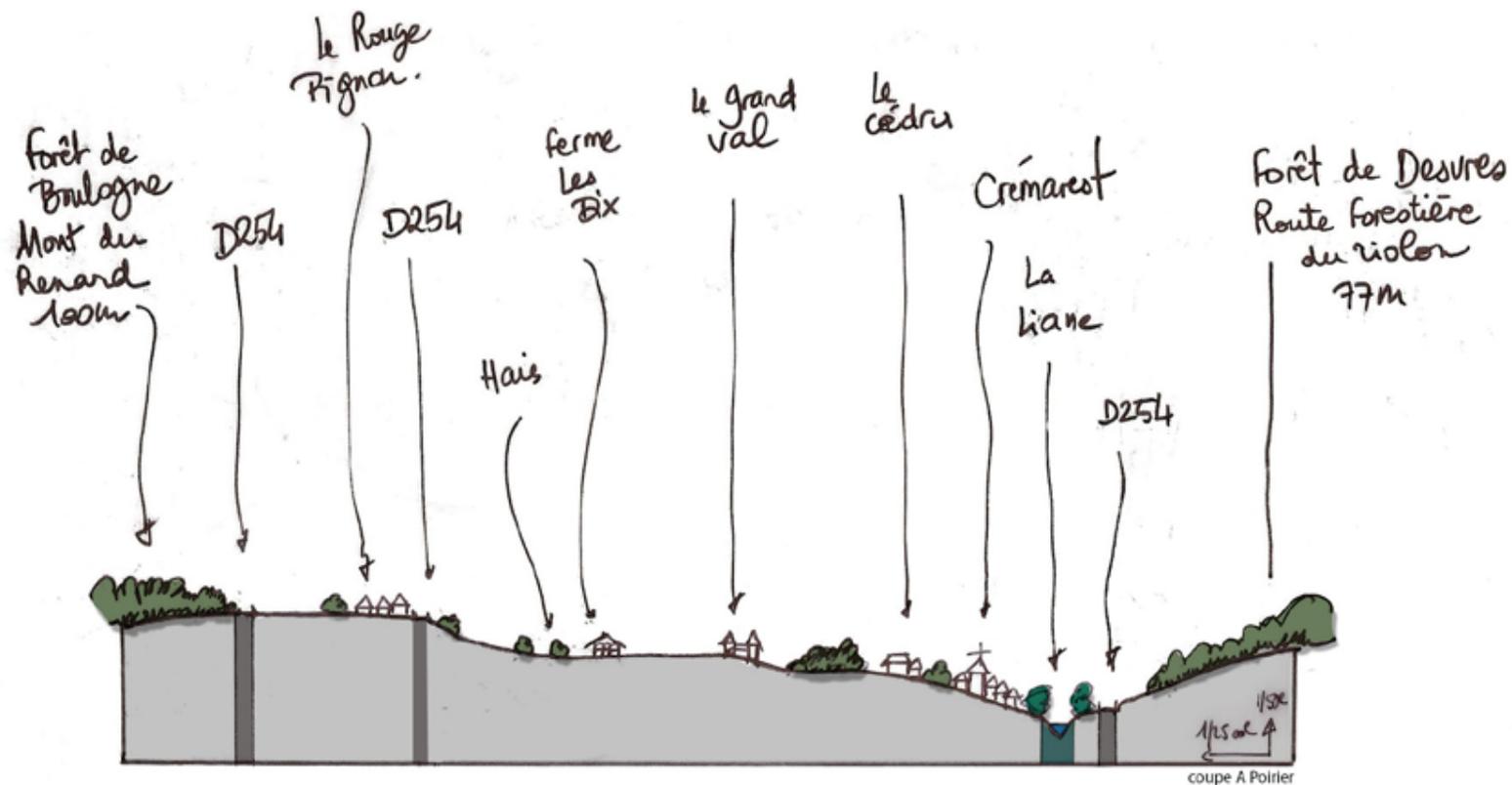
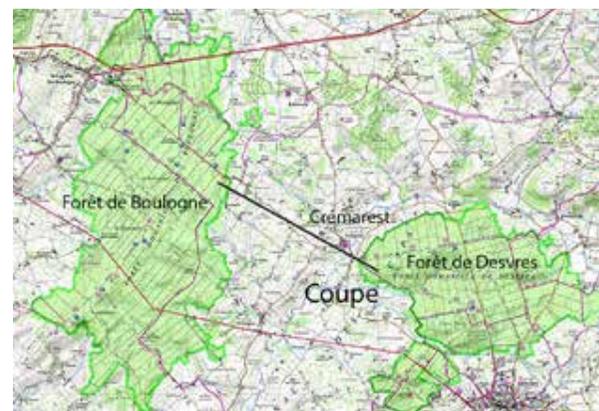


Figure 25 : Coupe longitudinale, vallée de la Liane de la forêt de Boulogne à la forêt de Desvres.

«On est prêt à payer un peu plus cher si on sait que ça va profiter à tel producteur ou à tel paysage.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



Les 3 monts du Boulonnais



Les trois monts du Boulonnais sont le Mont Lambert, le mont de Thunes et le mont Herqueling.

La vue depuis le Mont Lambert est panoramique (mont le plus haut, 186 m). Elle est aussi très prisée comme en témoignent les constructions de pavillonnaires avec vues sur le bocage et la mer.

Le paysage peut être contemplé en contrebas. Cela permet de s'élever au dessus de la toile de haies ; d'en apprécier la structure et le caractère verdoyant.



Figure 26 : Vue depuis le Mont Lambert sur le bocage en direction de Baincthun à l'est. La forêt de Boulogne-sur-Mer dessine la ligne d'horizon.



Figure 27 : Vue depuis le Mont Lambert (RD 341) en direction de Boulogne-sur-Mer au nord-ouest. La zone industrielle de l'Inquétrière se distingue nettement du bocage.

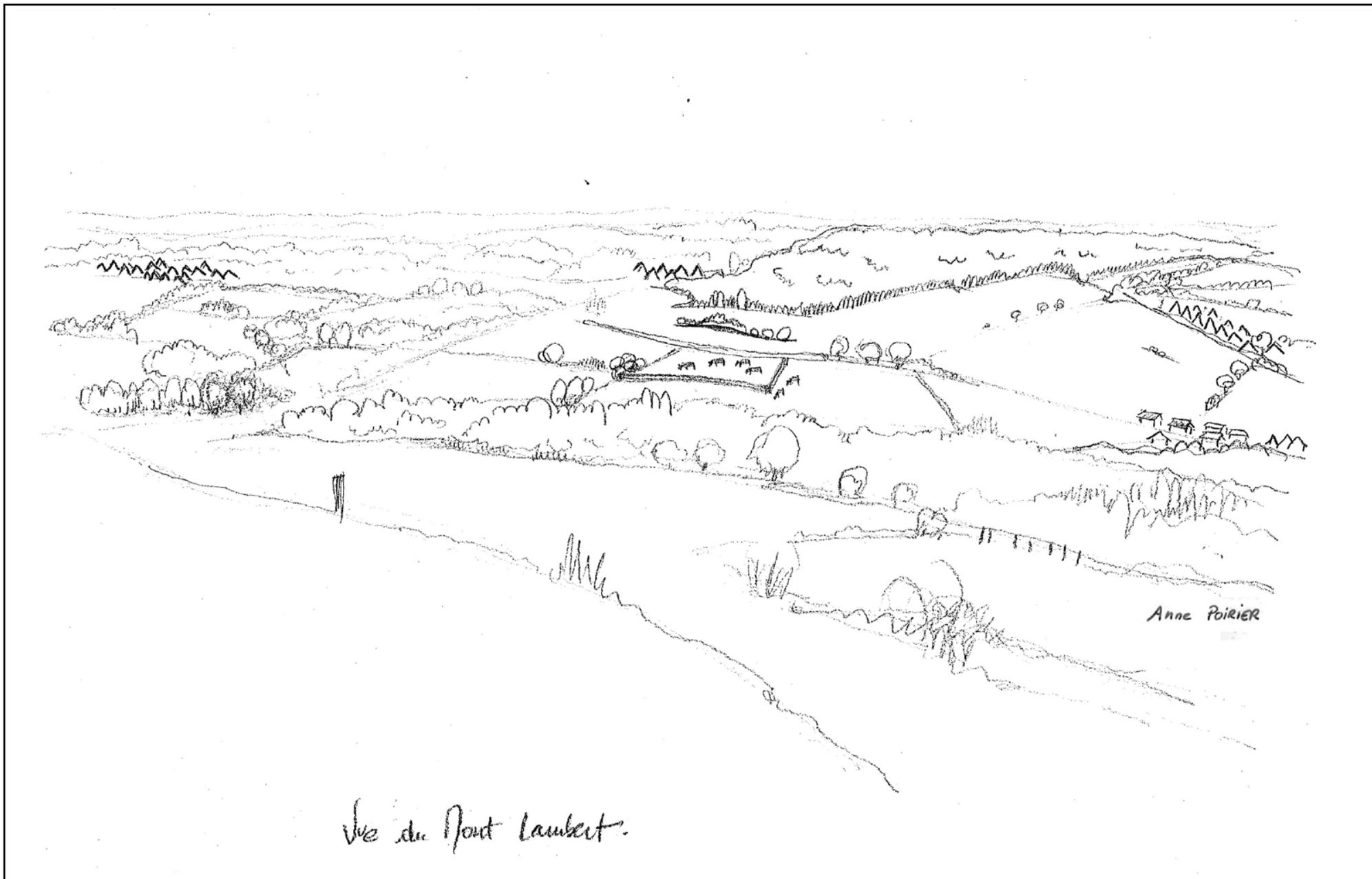


Figure 28 : Vue depuis le Mont Lambert sur le bocage en direction de Baincthun à l'est. Dessin A Poirier

Bassin de la Slack



La basse vallée de la Slack se caractérise par un chevelu hydraulique dense, constituant ainsi avec celui de la Liane et du Wimereux, un grand réseau d'eau sur tout le territoire du bocage boulonnais.

La présence de l'eau crée une ambiance paysagère riche et paisible. Le village Hermelinghen donne l'illusion d'un village isolé du reste et pourtant authentique, connecté à son territoire. La cuesta constitue la limite à l'est. Le paysage de pâture et de cultures permet d'en apprécier le relief.



Figure 29 : Vue sur Hardinghen depuis la RD 191 en direction du sud.



Figure 30 : Vue depuis la route du mât en direction d'Hermelinghen au sud. Un village éloigné de tout, l'ambiance est paisible.

La coupe ci-contre montre la Slack et le réseau hydraulique bien présent sur le territoire. Le bocage boulonnais existe à l'est de la Slack jusqu'à la cuesta, limite physique, ici Mont Galien. A l'ouest, le paysage est plus ouvert.

La basse vallée de la Slack constitue un hydrosystème exceptionnel à l'échelle régionale : c'est le seul système alluvial très peu altéré qui fonctionne encore correctement sur le plan hydraulique car son régime a été très peu modifié (absence de constructions).

Du fait des pentes et d'une couverture argileuse du bassin versant, la Slack est soumise à un régime de type torrentiel avec des montées en eau très rapides. Le cordon dunaire a obturé le contact direct entre la mer, l'estuaire et la vallée. Elle est donc régulièrement inondée entre novembre et mars (parfois plus tard). Les prairies de fauche inondables abritent des communautés de plantes et d'oiseaux nicheurs uniques pour la région. Cet ensemble mérite une gestion conservatoire à court terme.

Extrait de l'Atlas des paysages de la région Nord-Pas-de-Calais.

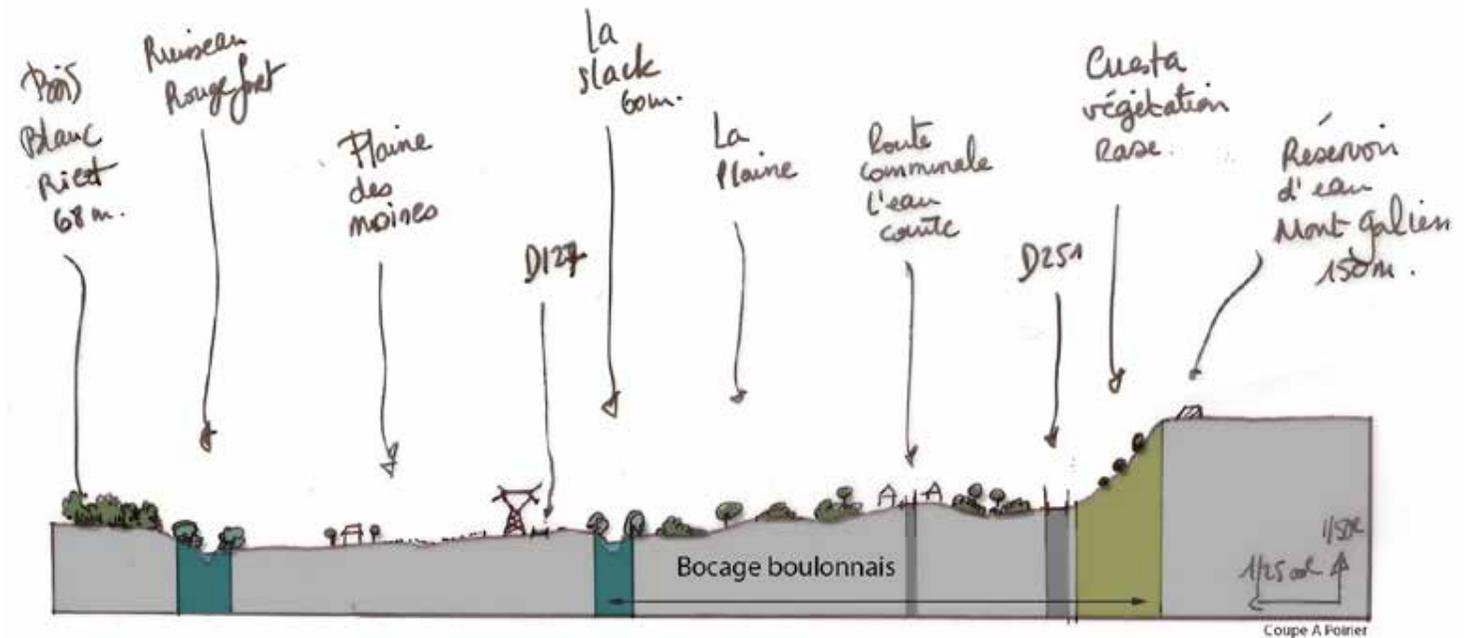


Figure 31 : Coupe longitudinale, mont Galien.



Figure 32 : Eglise d'Hermelinghen



Figure 33 : Eglise d'Hermelinghen



4 Limites du bocage boulonnais

Selon l'atlas des paysages de la région Nord-Pas-de-Calais, les paysages du Boulonnais tranchent de manière radicale par rapport aux paysages voisins, avec leurs hauts plateaux soumis à tous les vents. Trois grands paysages régionaux voisinent en effet, au delà de la ceinture de murailles : au nord, les paysages des Coteaux calaisiens et du pays de Liques, à l'Est, le paysages du Haut pays d'Artois, et au sud, les paysages Montreuillois.

A l'Ouest en revanche, la limite apparaît moins tranchée, bien qu'il existe une certaine rupture entre les paysages du littoral et ceux de l'arrière pays. Une ligne de « monts » - il serait plus exact de parler de petites collines - impantée Nord/Sud sépare en effet les paysages des Falaises d'Opale et ceux du Boulonnais.

L'équipe pluridisciplinaire du parc a délimité le territoire du bocage boulonnais lors de la réalisation du plan de parc (voir carte ci-contre). Le bassin carrier (territoire de Marquise, Rixent) constitue la limite nord. C'est une toute autre ambiance paysagère, les activités de carrière créent une atmosphère toute à fait différente de celle du bocage boulonnais. Le bassin carrier fait l'objet d'un « plan de paysage » (1994-2014-2044).

Le territoire a pour limite naturelle la cuesta au nord-est, à l'est et au sud. La limite à l'ouest est plus ou moins soulignée par l'autoroute A16. Le traitement de l'infrastructure en déblais et/ou en remblais accompagnés de plantations de bandes boisées ou plantations arbustives limite la perception de par et d'autres de l'autoroute. L'A16 constitue donc une limite visuelle et physique à l'ouest du territoire.

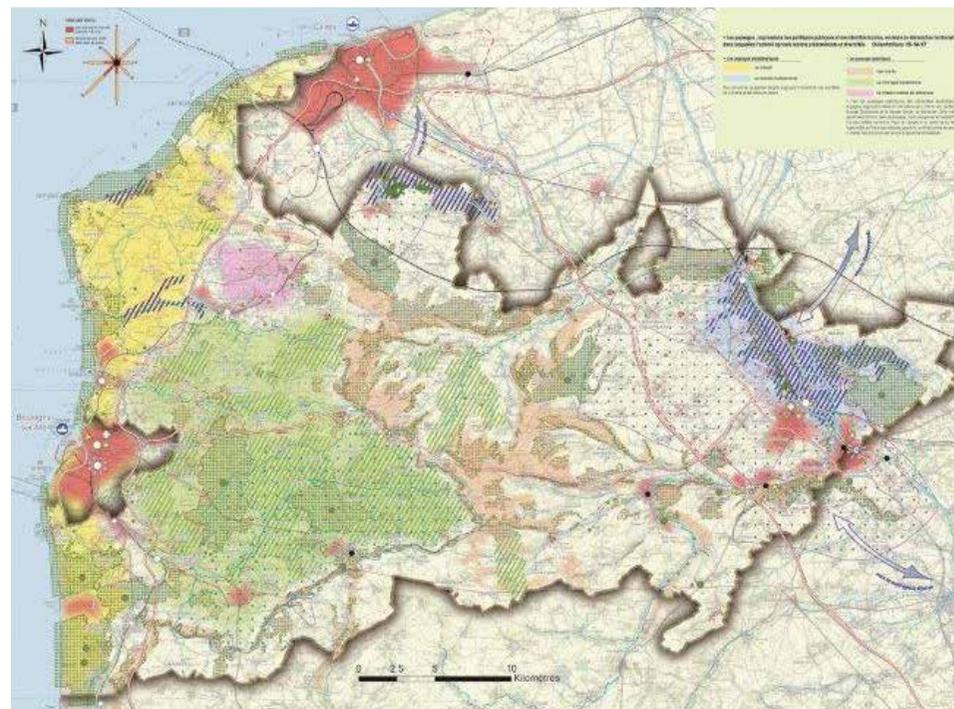


Figure 34 : Carte Plan de Parc. En aplat vert pâle, le bocage boulonnais. PNRCMO.



Figure 35 : Schéma des limites du bocage boulonnais, AP.



Figure 36 : Vue depuis l'aire de service de l'Épitre (sur l' A16) en direction du bassin carrier, la limite nord du bocage boulonnais.



Figure 37 : Vue en direction de Lottinghen. En premier plan la cuesta, ici boisée, constitue la limite sud, la limite est et nord-est du territoire.



Figure 38 : Vue dégagée depuis le viaduc d'Echinghen (longueur 1301 m). L'A16 est la limite principale à l'ouest du bocage boulonnais.

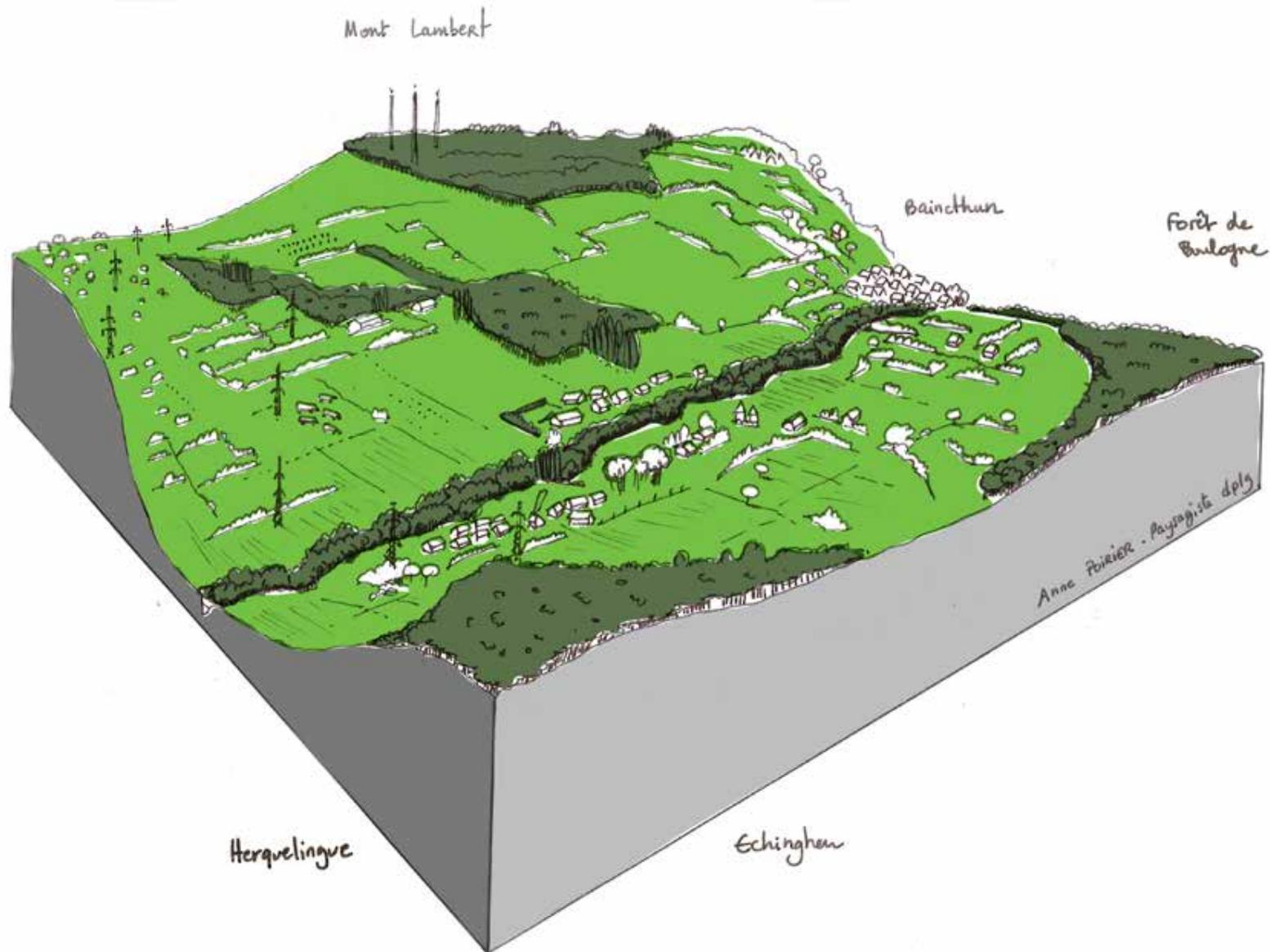


Figure 39 : L'ouest du bocage boulonnais, territoire d'Echinghen et de Baincthun. Le maillage bocager devient de plus en plus dense en direction de l'Est. Les doux vallonnements sont soulignés par les lignes des haies et le fond de vallée boisé entremêle le cours d'eau et les habitations dans un complexe de petits boisements et de ripisylve.

5 L'organisation du paysage et des éléments structurants

5.1 le relief

La Cuesta

C'est une des caractéristiques qui structurent le bocage boulonnais.

Le terme «Cuesta» provient de la traduction de «côte» en espagnol. La cuesta se caractérise par un relief constitué d'un côté assez raide, et de l'autre d'un plateau en pente douce. La cuesta boulonnaise est crayeuse et son talus pentu est recouvert de pelouses calcaires célèbres pour leur richesse botanique. Les hauteurs de la cuesta offrent des belvédères imprenables sur le bocage boulonnais.

Monts

Ce sont sur les bordures de la cuesta que se trouvent les monts qui surplombent le bocage boulonnais, entre 170 et 200 m : mont d'Andrès, mont Sylvestre, mont Hulin, mont de Brunembert, mont Pelé, mont Victoire, mont Lambert etc. (voir carte du relief ci-contre).

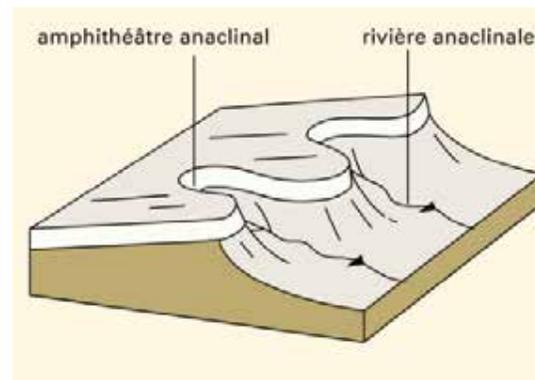


Figure 40 : Cuesta à tracé lobé

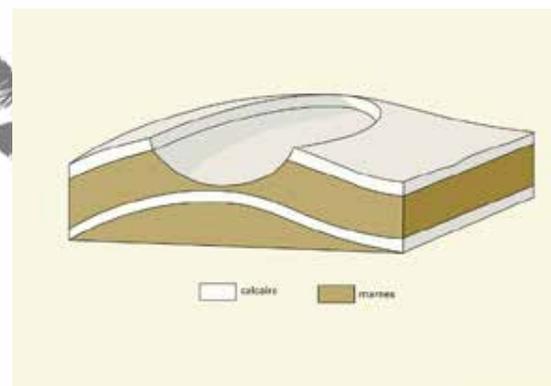


Figure 41 : Schéma d'une boutonnière simple.



Figure 42 : Cuesta, col des 4 vents.



Figure 43 : Végétation de la cuesta, soumise aux vents.



Figure 44 : Cuesta, Lottinghen.

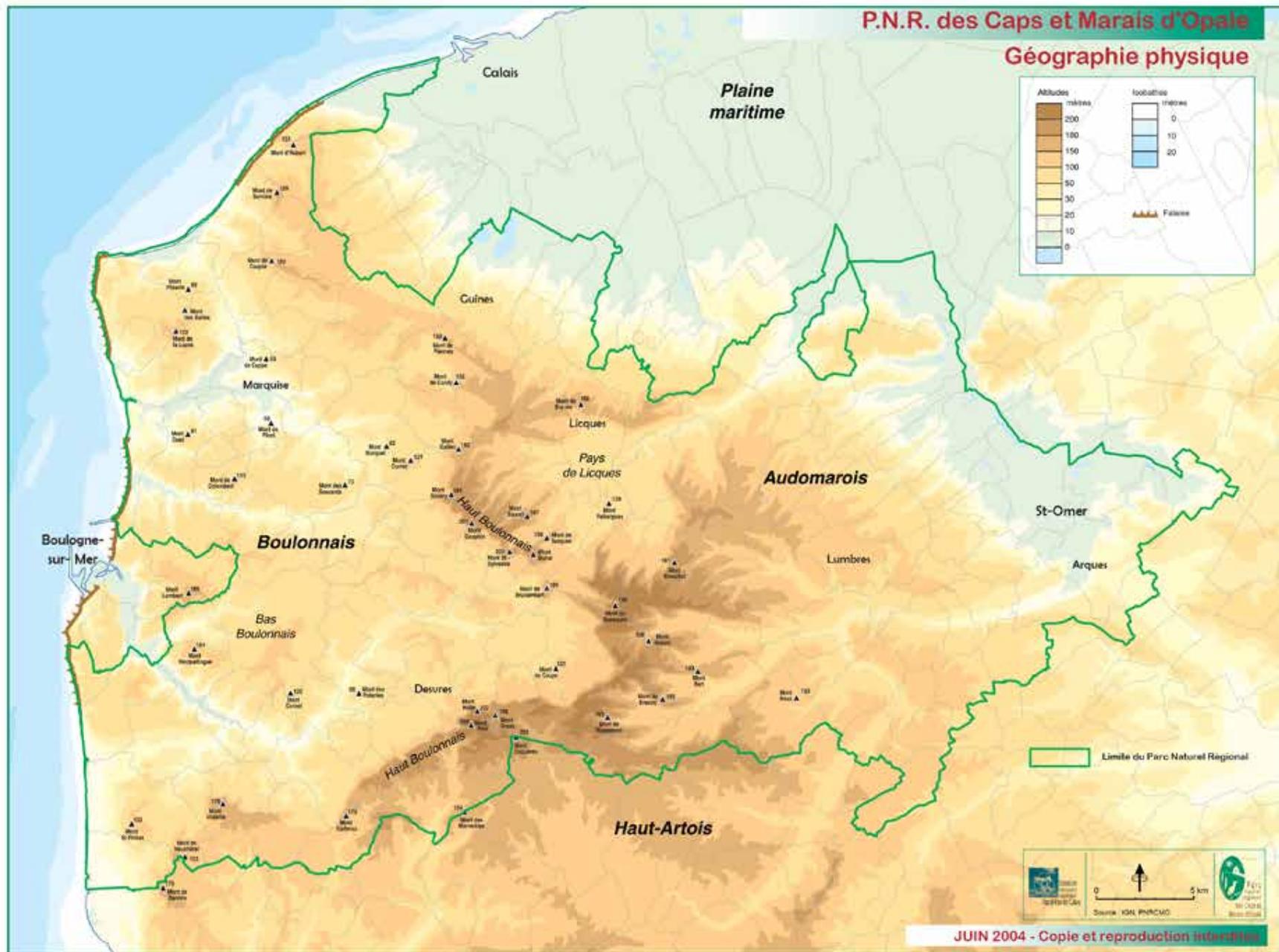


Figure 45 : Carte du relief, PNRCMO.

5.1 le relief

La boutonnière

C'est un paysage similaire avec le paysage du Kent (Angleterre). Les photos de la page suivante montrent des paysages d'une grande similarité de par son relief commun (le paysage du Kent et le paysage du Boulonnais).

Le sol du jurassique correspondant au sol de la boutonnière est argileux, peu adapté aux grandes cultures (voir carte ci-contre). Il est propice aux prairies et aux mares, ce qui explique la présence de nombreuses prairies sur le territoire.

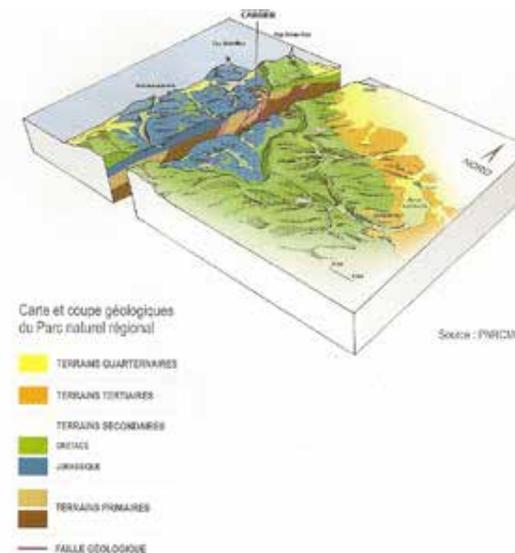


Figure 48 : coupe géologique, PNR CMO.



Figure 46 : Paysage du Kent, buxtedvillage.uk.org.



Figure 47 : Paysage du Kent, William Turner.



Figure 49 : Paysage du Kent, buxtedvillage.uk.org.



Figure 50 : Paysage du bocage boulonnais (la Voix du Nord).

Paysage du Kent

Le Kent et le Boulonnais correspondent aux deux extrémités d'une seule et même boutonnière. Celle-ci a été coupée en deux, il y a 8000 ans par le détroit du Pas de Calais. Les paysages du Kent bénéficient d'une forte renommée nationale et internationale, ainsi peut-on lire : «Le Kent est le paysage anglais par excellence : collines ondulées, vallées boisées, vergers et vignes mais aussi châteaux et jardins splendides et nombreuses demeures historiques».

Extrait de l'atlas des paysages du Nord-Pas-de-Calais, le paysage boulonnais.

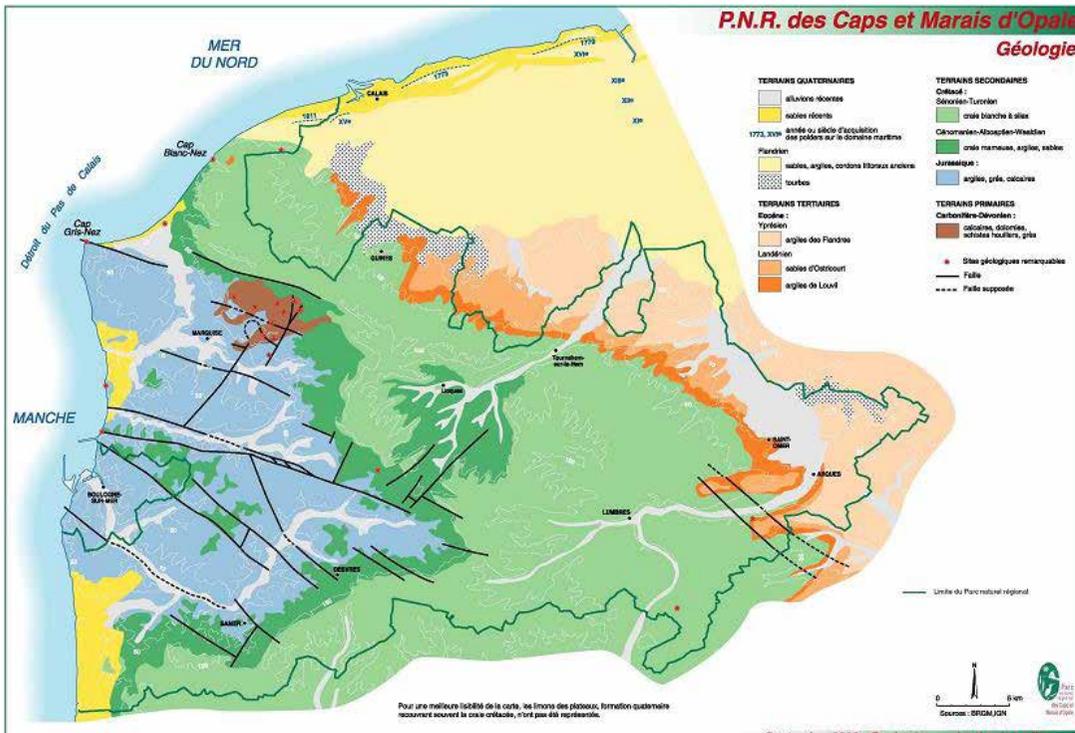


Figure 51 : carte géologique, PNRCMO.

Sur le territoire du Parc, un nom de village puise son origine dans la mauvaise qualité des terres. C'est le Wast qui proviendrait de Vastum, synthèse du latin vascum et le germanique wast, signifiant terre inculte. Des Lieux et des Hommes, origine des noms de communes, PNRCMO.

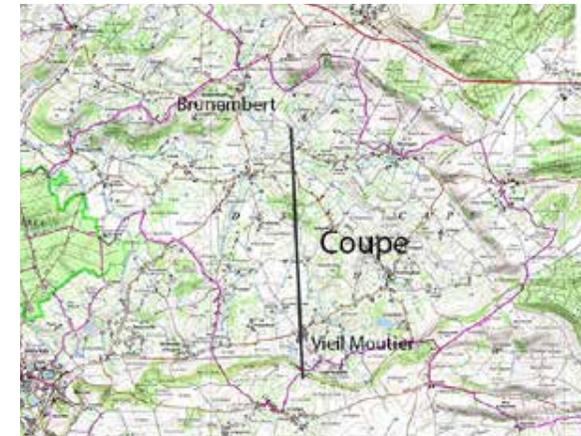
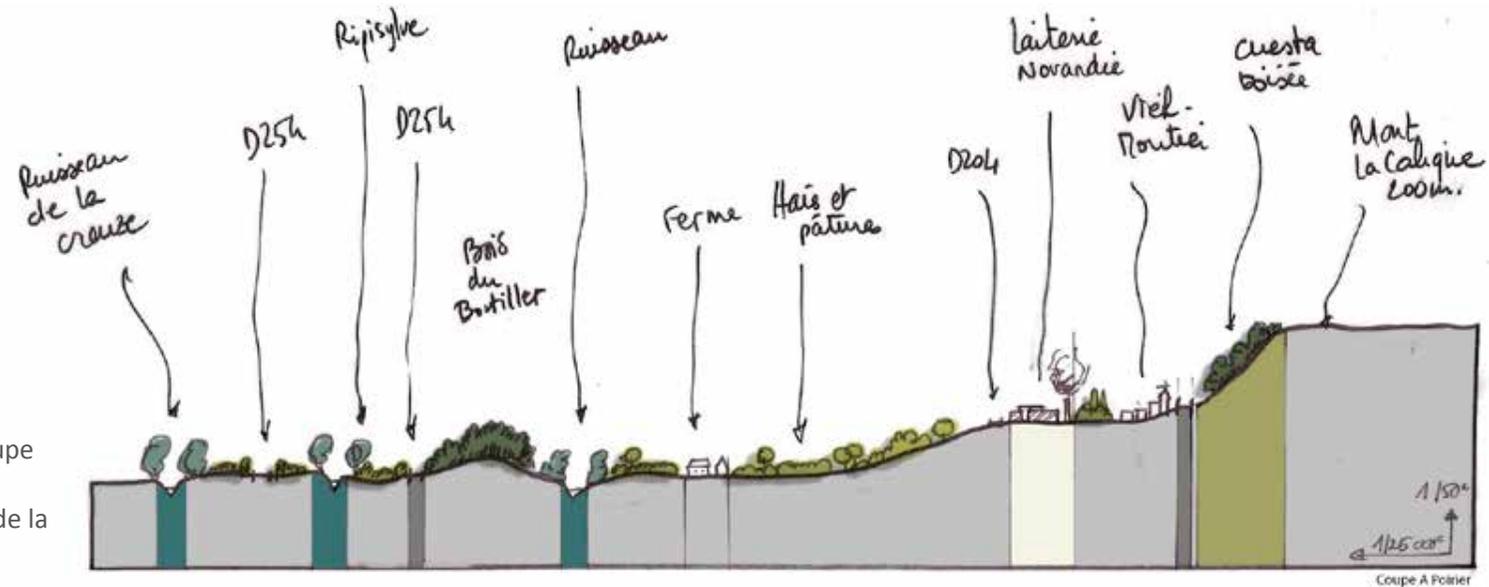
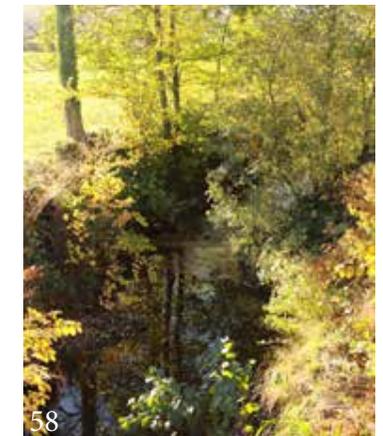


Figure 52 : coupe longitudinale, cuesta, mont de la Calique, AP.



5.2 L'eau

L'eau est très présente sur le territoire, trois rivières (la Liane le Wime-reux et la Slack) le traverse. Le réseau secondaire (ruisseaux) est dense (voir carte hydrologique ci-contre). L'eau se devine sous les aulnes, les saules et la végétation typique des cours d'eau, la ripisylve. Les arbres têtard prennent le relais avec de belles formes de trognes. L'eau peut à tout moment sortir de son lit, le risque de ruissellement et d'inondations est important.



Figures 53 à 58 : Prairies humides, ripisylve, ruisseaux, éléments caractéristiques du bocage boulonnais.



Figure 59 : Carte hydrologique, PNRMO.

5.3 Les haies

Le bocage boulonnais est un paysage agricole de polyculture élevage composé de prairies permanentes (prairies humides près des cours d'eau).

La haie est un élément phare qui clôture les parcelles et les animaux restent dans les prés (trace du défrichement de la forêt au Moyen-Age). Les haies prennent beaucoup de formes variées (haie basse, haie séculaire plessée, haie haute, haie libre, boisement, haie de saule têtard etc).

La haie est un véritable élément qui structure le bocage boulonnais, un élément identitaire. Vu depuis les points hauts, les haies s'entremêlent entre elles et donnent l'illusion de bosquets, ou d'un paysage qui se referme sur lui-même gardant avec lui ses mystères. On s'y perd. La haie rythme véritablement ce paysage (comme on peut le voir sur le croquis ci-contre).

On constate moins d'inondations en secteur bocager, il est donc nécessaire de conserver le complexe haies/prairies et donc de maintenir l'agriculture en place qui est une chance pour le territoire. La haie permet de maintenir la qualité des eaux, des rivières, du sol et prévient l'érosion. Il y a une valeur économique commune à maintenir le bocage avec ce type d'agriculture.



Figure 60 : Haie ancienne, Henneveux, croquis AP.



Figure 61 : Prairie humide entourée de haies.



Figure 62 : Pré, Brunembert.



Figure 63 : Haies.



Figure 64 : Haies, Boursin.

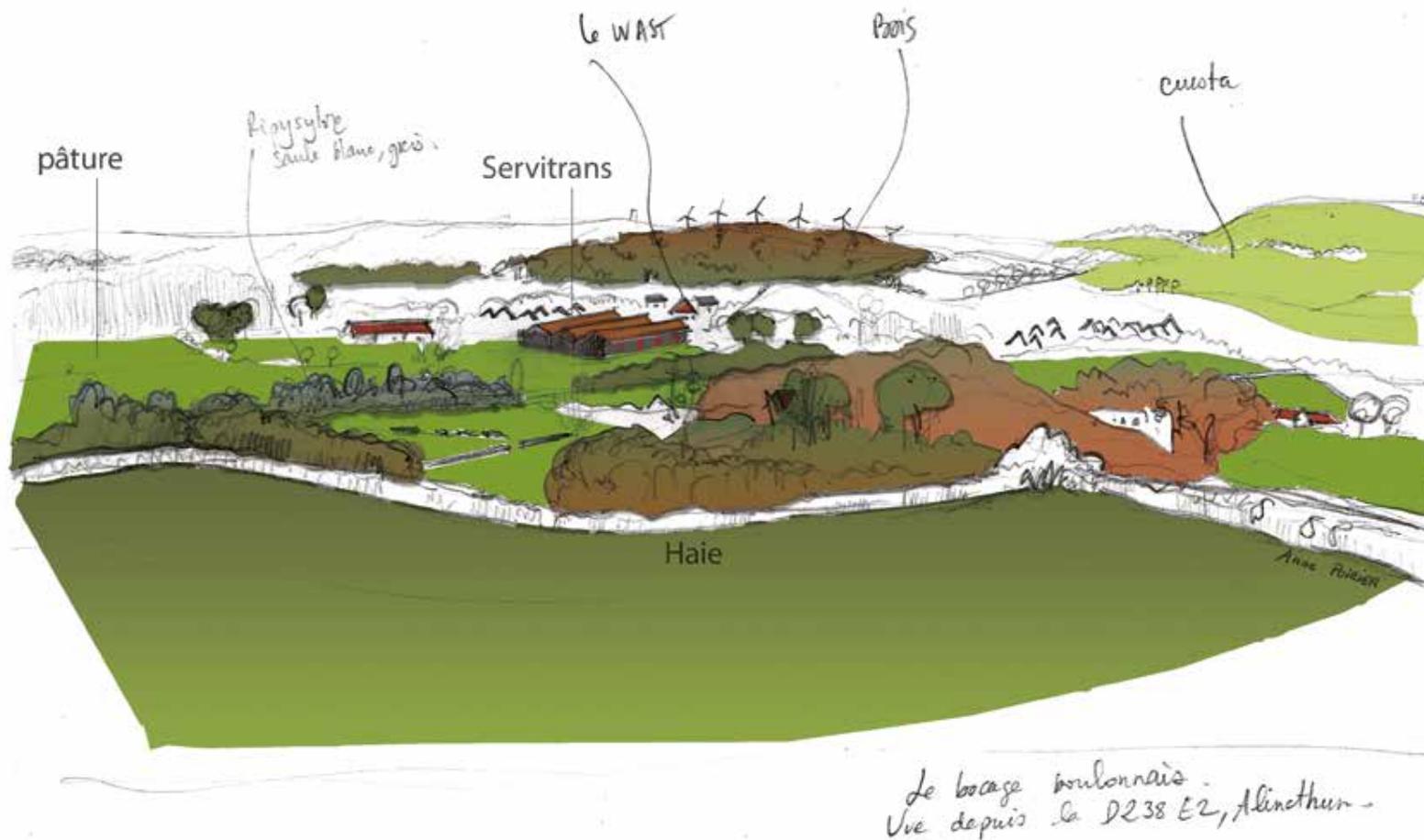


Figure 65 : Paysage du bocage boulonnais, vue depuis la D238E2 (Alincthun) en direction du nord (AP).

La haie est un véritable élément qui structure le bocage boulonnais, un élément identitaire. Vu depuis les points hauts, les haies s'entremêlent entre elles et donnent l'illusion de bosquets, ou d'un paysage qui se referme sur lui-même gardant avec lui ses mystères.

Il y a une diversité d'essences : aubépine, prunellier, noisetier, érable champêtre, érable sycomore, fusain, houx, orme, sureau, charme, saule, chêne etc.

Il y a beaucoup de haies taillées sur les trois faces et il y a une diversité apportée par la plantation d'arbres de haut-jet et d'arbres têtard dans les haies.

«La haie est un patrimoine. Elle fait partie du paysage. Elle est vivante et doit être entretenue pour ne pas devenir gênante et empiéter sur les cultures.

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

«L'entretien des haies doit être adapté et raisonné (entretenir au bon moment, avec la bonne méthode et le bon matériel), éviter d'entretenir tout le linéaire de haie la même année.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

«Il en ressort un véritable problème de temps à y consacrer lié directement à un enjeu financier.

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



Figure 66 : Parcelles agricoles de la vallée de la Liane. En premier-plan, haie taillée.



Figure 67 : Arbre têtard.

L'arbre têtard aussi appelé trogne, est un arbre régulièrement taillé à la même hauteur. Ce traitement sur des décennies occasionne l'apparition de nombreuses cicatrices en forme de bourrelets tourmentés caractéristiques.

Cette technique prolonge la longévité de l'arbre.

L'arbre têtard est un véritable refuge pour les oiseaux des haies et les rapaces nocturnes, les scarabées pique-prune, le lucarne cerf-volant. Dans les haies à replanter à vocation bois-énergie, il faut certainement y mettre des arbres têtards qui fourmillent de biodiversité. De nombreuses espèces patrimoniales (rares/menacées) et protégées sont inféodées au bocage.

5.4 Les prés-vergers

Les pré-vergers refont leur apparition dans le paysage grâce à des actions de sensibilisation du parc, du retour à l'agroforesterie et l'envie de retrouver et préserver les variétés anciennes de pommes (palette très riche sur le territoire). On dénombre trois vergers de conservation à Crémarest et des pré-vergers avec de jeunes plantations de fruitiers sur tout le territoire (exemple à Wirwignes, Questreques etc.).

«Il existe des produits spécifiques du bocage comme des variétés anciennes de pommes. Les faire redécouvrir par le biais des chefs étoilés, les cantines, le centre de métiers de la mer et de terre. Faire découvrir les bons produits. Réapprendre à manger dans les écoles.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

«La continuité des haies est importante pour favoriser la circulation de la faune : il faut éviter le mitage et favoriser la continuité écologique [...] Valoriser les haies (en bois de chauffage) pour inciter à leur maintien.

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



Figure 68 : pré-verger.

5.5 Les arbres

Les arbres ponctuent, rythment, appellent le regard. Le bocage boulonnais est riche d'arbres isolés, d'arbres remarquables au coeur des villages et aussi dans le paysage agricole. Ils apportent une grande richesse au paysage.



Figure 69 : Arbre isolé.



Figure 70 : Hêtre, Alincthun.



Figure 75 : Tilleul, Boursin.



Figure 71 : Saule têtard.



Figure 72: Verger.



Figure 73: Tronc.



Figure 74: Tilleul, Boursin.



Figure 76 : Arbres isolés.



Figure 77 : Arbre isolé, Crémarest.



Figure 78 : Saule, Boursin.



Figure 79 : Arbres têtard, Henneveux.

5.6 La clôture



Figure 80 : Clôture, Nabringhen.



Figure 81 : Barrière boulonnaise.



Figure 82 : Haie, Brunembert.



Figure 83 : Clôture, Henneveux.



Figure 84 : Clôture, Henneveux.



Figure 85 : Haie, Crémarest.



Figure 86 : Clôture, Hardinghen.



Figure 87 : Clôture, Boursin.



Figure 88 : Haie, Lottinghen.

5.7 La forêt

Les forêts domaniales de Boulogne et de Desvres constituent les deux grands massifs forestiers emblématiques du territoire. D'autres boisements viennent ponctuer l'espace agricole dans la continuité logique de haies ou ripisylves (exemple de boisement dans les talwegs, croquis ci-contre).



Figure 91 : Chêne, Desvres.



Figure 89 : Forêt de Boulogne.



Figure 92 : Jeune boisement



Figure 90 : Boisement dans les talwegs, souvent pour un usage cygéné-tique, ruisseau du grand Cornoy, Henneveux, dessin AP.

L'apparition de boisements sur de petites parcelles agricoles (nouvelle dynamique en augmentation) créent des boisements isolés et en rupture avec le paysage du bocage boulonnais (voir figures ci-contre).



Figure 93 : Jeune boisement



Figure 94 : Vue en direction de la forêt de Desvres depuis la RD206, un vaste massif boisé.

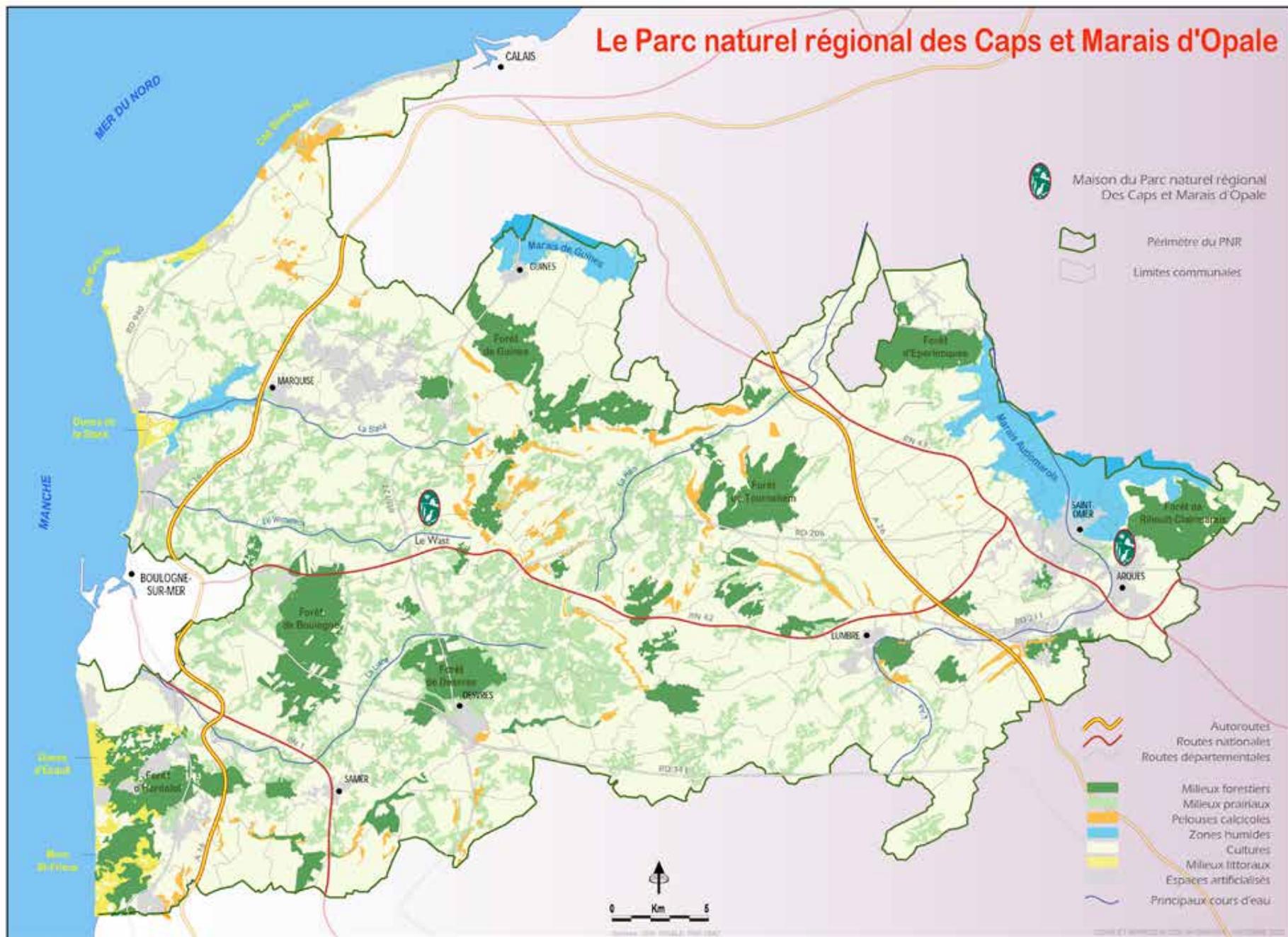


Figure 95 : Carte des paysages naturels, PNRMO.

5.8 Les infrastructures

Le territoire du boulonnais est accessible car bien desservi par les axes routiers suivants : l'autoroute A16 (axe nord/sud) contourne la ville de Boulogne-sur-Mer en direction de Calais ou Amiens. A l'approche de Boulogne, l'A1 s'insère dans un chapelet de monts entre lesquels s'inscrivent de profonds vallonnements. Cet ensemble fréquemment balayé par les vents marins domine l'agglomération boulonnaise. C'est par trois viaducs que l'A16 franchit les vallons où serpentent les ruisseaux du Quéhen, Hermerangue et Echinghen.

La RN42, quant à elle, traverse le territoire du boulonnais d'ouest en est de Boulogne-sur-Mer en direction de Saint-Omer. Elle dessert les villes de la Cappelles-Boulogne, Colembert, Nabringhen, Longueville etc.

Le réseau de routes départementales et communales importantes pour desservir les habitations dispersées sur tout le territoire.

Des chemins de randonnée existent : le GRP Tour du Boulonnais traverse le bocage jusqu'au fond de la boutonnière (GR 127B) et emprunte les chemins de crête au dessus des cuesta (GR 121).

«La randonnée dans le bocage éveille nos 5 sens : c'est un paysage vivant et comestible.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

«Créer et promouvoir des centres d'intérêts :
-sentier d'interprétation,
-panneau
-utilisation de nouvelles technologies
-enrichir la pratique de la randonnée par un apport sur l'histoire locale, l'architecture (les vieux manoirs, etc)
-concilier la pratique de la randonnée avec les activités agricoles.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



Figure 96 : Vue sur le bocage boulonnais depuis la RN42 en direction de Saint-Omer. Quelques ouvertures visuelles permettent d'apprécier le paysage de bocage.



Figure 97 : Carte des infrastructures, Géoportail.

6 Architecture

6.1 Le patrimoine religieux

Le patrimoine religieux du bocage boulonnais dévoile la grande richesse des matériaux utilisés pour la construction et la décoration de ces édifices. C'est une ressource intéressante pour découvrir la brique, la pierre de Marquise, la pierre de Baincthen, le ciment. et leur histoire ; associées parfois à des influences extérieures (exemple de l'église de le Wast, aux influences arabes que l'on retrouve sur la porte etc.)

D'autres bâtiments prennent une valeur patrimoniale, composés de terre prélevée sur place (technique du torchis) ou de faïence de Desvres, des éléments identitaires de ce territoire.

6.2 Les villages

Les villages se composaient d'un bourg avec en son centre l'église, une place, des commerces et un habitat serré (voir dessin ci-contre).. A la sortie des bourgs, dans la campagne l'habitat était dispersé (principalement des fermes) en hameaux ou isolé.

Le coeur de bourg était historiquement en étoile avec une auréole bocagère.

L'activité des bourgs comme Desvres, Samer était intense, dynamique (marchés, échanges commerciales etc.) comme on peut l'imaginer sur les anciennes cartes postales. On le devine encore par les échoppes et commerces regroupées autour des places et dans les villes.

Les monuments religieux sont encore bien préservés et présents sur tout le territoire. Ils sont ainsi, par leur cloché érigé, des repères dans ce paysage verdoyant. D'autres éléments du patrimoine sont à noter : les manoirs et grandes fermes sont très présents sur tout le territoire.



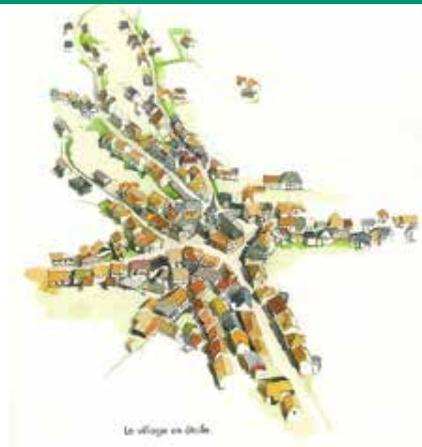
Figure 98 : Usine à Ciment, Desvres.



Figure 99 : Bourg de Desvres, habitat serré et en arrière-plan le bocage.



Figure 100 : Marché sur la grande place, Samer.



SAMER



DESVRES



Figure 101 : Village en étoile, dessin Stéphanie Buttier.

Figure 102 : Samer.

Figure 103 : La rue Dupontchel, Desvres.



Figure 104 : Samer, la grande place et l'église.

Figure 105 : Bourg de Samer en habitat serré autour de la place.

Figure 106 : La rue Dupontchel, Desvres.



Figure 107 : Samer, la grande place et l'église.

Figure 108 : Bourg de Samer en habitat serré autour de la place.

Figure 109 : la place Léon Blum, Desvres.

6.3 Approche sensible : matériaux



Bâti en enduit coloré, Desvres



Bâti ancien, Hardinghen



Torchis, Hardinghen

Faïence à Desvres



Façade en faïence, Desvres



Bâti ancien en pierre et brique, Le Wast



Eglise en pierre, Brunembert



Eglise, Pittefaux



Pierre et brique, Abbaye de Samer



Bâti en enduit coloré, Desvres



Pierre et brique, église de Bournonville



Eglise en pierre, Le Wast



Pierre, église de Hermelinghen



Eglise, Boursin



Faïence, Desvres



Faïence à Desvres



Bâti ancien, Selles



Pierre, Hermelinghen



Pierre, église Hardinghen

Le lien est étroit entre le sous-sol et le bâti traditionnel.

Les bâtiments en maçonnerie de grès et de calcaire dur, enduites ou non enduites

Le territoire du Boulonnais est marqué par une grande variété d'affleurements rocheux, lié à une géologie complexe. Cette variété de matériaux rocheux a facilité l'extraction de pierres à bâtir, qui ont nourri les différentes techniques constructives traditionnelles du territoire.

Trois qualités de pierres distinctes entrent dans la construction traditionnelle du Boulonnais, chacune affectée à des usages précis :

- le calcaire primaire, dur à grains fins, tiré du bassin carrier de Marquise, dite pierre marbrière, est utilisée en sous-bassement, chaînages, linteaux, dal-lages, pierre de taille et plus rarement en moellons.
- le calcaire secondaire jurassique, dite pierre de Marquise, tendre et coquiller, facile à travailler, gélif, est donc le plus souvent badigeonné, utilisé en enca-drements de baies, mais parfois aussi en moellons recouvert d'un enduit.
- le grès jurassique, dite pierre de Boulogne ou pierre de Baincthun, utilisé très largement dans tout le Boulonnais, principalement en moellons.

Au delà du bassin carrier de Marquise, les gisements de grès et de calcaire dur sont nombreux, mais très localisés dans de petites carrières comme à Alincthun, Baincthun, Nabringhen ou Questrescques.

Les bâtiments en torchis

Les bâtiments en torchis (un tiers des constructions, surtout dans le fond de la Boutonnaire) restent fréquentes mais leur localisation reste disparate. Cette technique constructive est utilisée autant pour les logis que pour les bâtiments utilitaires (bâtiments au rez-de-chaussé ne possédant rarement un comble).

Si une grande partie du bâti à pans de bois torchis a supplanté par d'autres modes constructifs, il subsiste des ensembles très bien conservés, notam-ment à Henneveux, Crémarest ou Alincthun.

Les plus anciennes datent du 18^e siècle. Par ailleurs, la persistance de ce mode de construction jusqu'au milieu du 20^e siècle montre son ancrage dans les traditions du territoire.

La permanence de ce matériau et ses réelles qualités environnementales lui confèrent aujourd'hui une véritable modernité.

Les bâtiments en maçonnerie de brique, enduites ou non enduites

La brique cuite sur chantier, est largement utilisée dans les constructions imposantes du 17^{ème} siècle (manoirs, fermes, églises). Popularisées dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, elle se retrouve alors aussi bien dans les villes que dans les villages et elle est employée sur tous les bâtiments. La brique couvre quasiment la moitié des constructions du territoire de la CCDS (Communauté de Communes Desvres-Samer). Elle est également bien pré-sente dans les entités autrefois dominées par le torchis qui ont muté au grès des réhabilitations. Fabriquée dans un premier temps de manière artisanale, la brique est ensuite produite dans quelques briqueteries locales, comme à Colembert. L'argile servant à la fabrication des briques est extraite directe-ment du sous-sol. C'est la nature de cette argile, liée au temps de cuisson, qui donne la couleur et les performances techniques à la brique.

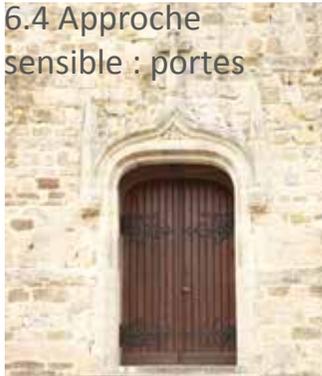
Le décor en faïence de Desvres

Cette typologie est essentiellement rattachée au bourg de Desvres, centre né-vralgique de la fabrication de faïence. Les bâtiments ayant conservé un décor ancien sont aujourd'hui peu nombreux (une quinzaine). Ils n'en sont que plus précieux.

En effet, la mise en valeur des façades par des carreaux, frises ou cabochon sortis le plus souvent des ateliers Fourmaintreaux s'est exportée bien au delà des limites de la Communauté de Communes de Desvres Samer. Cette spé-cificité locale renvoie au passé industriel de la ville de Desvres, à un savoir reconnu et à une mode décorative de qualité.

Extrait de l'étude pour la valorisation et la traduction des éléments du patri-moine bâti inventoriés sur le territoire de Desvres-Samer, Ad'AUC, oct. 2015.

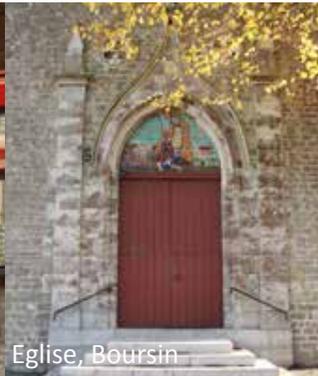
6.4 Approche sensible : portes



Eglise, Bellebrune



Faïence, Desvres



Eglise, Boursin



chapelle, le Wast



Eglise, Alincthun



Eglise, Hermelinghen



Eglise, Hermelinghen



Eglise, Conteville-lès-Boulogne



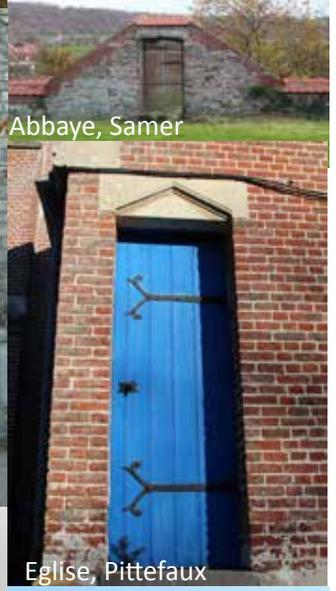
Eglise, Pittefaux



Eglise, Hermelinghen



Eglise, le Wast



Eglise, Pittefaux



Eglise, Alincthun



Eglise, Samer



Maison d'angle, Henneveux



Bâti ancien, Bellebrune



Eglise, Bellebrune



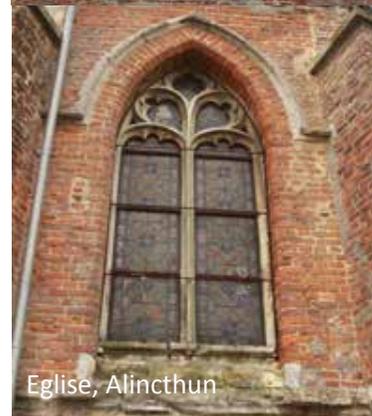
Faïencé, Desvres

6.5 Approche sensible :
ouvertures

Faïence, Desvres



Eglise, Conteville-les-Boulogne



Eglise, Bournonville



Eglise, Le Wast



Eglise, Alincthun



Bâti ancien, Henneveux



Bâti ancien, Samer



Eglise, Brunembert



Eglise, Alincthun



Pigeonnier, Pittefaux



Abbaye, Samer



Commerce, La Capelle-les-Boulogne



Maisons de rue, Desvres



Commerce, Desvres

6.6 Le petit patrimoine

Puits, oratoires, calvaire, croix, flots...

Le territoire du Boulonnais est marqué par une grande variété de calvaires, chapelles, croix, trace de croyances. La variété des matériaux traduit les différentes techniques constructives traditionnelles du territoire.

6.7 Le bâti agricole, les fermes

Le bâti agricole traditionnel se dispose généralement en cour carrée, construit en pierres, ou en terre (selon leur proximité d'un banc de pierre ou sur des terrains argilo-limoneux), recouvert ou non d'enduit ciment et d'une toiture en tuile panne traditionnelle. Les annexes, souvent construit en torchis, permettent d'entreposer le matériel ou le foin pour les animaux.

La ferme, modeste ou importante, isolée ou entourée de haies est présente sur tout le territoire de façon dispersée. Les fermes ont tendance à s'agrandir, le nombre d'exploitants diminuant. Les hangars agricoles prennent des proportions parfois démesurées avec des matériaux qui dénotent dans le paysage (taule foncée). Certaines exploitations s'intègrent bien le long de haies bocagères. De nombreux corps de ferme sont à réhabiliter et à valoriser (réemployer au maximum le bâti existant avant de construire).

Les agriculteurs sont les acteurs essentiels impliqués dans le bocage, au regard de leur activité professionnelle dépendant de cette ressource. Ils ont un rôle en terme d'entretien des haies, qui se faisaient de façon plus régulière auparavant.



Figure 110 : Chapelle, le Verval.

«Créer et promouvoir des centres d'intérêts :

- sentier d'interprétation,
- panneau
- enrichir la pratique de la randonnée par un apport sur l'histoire locale, l'architecture (les vieux manoirs, etc).

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



Figure 112 : Chapelle, le Wast.



Figure 111 : Oratoire, Crémarest.



Figure 113 : Chapelle, Bellebrune.

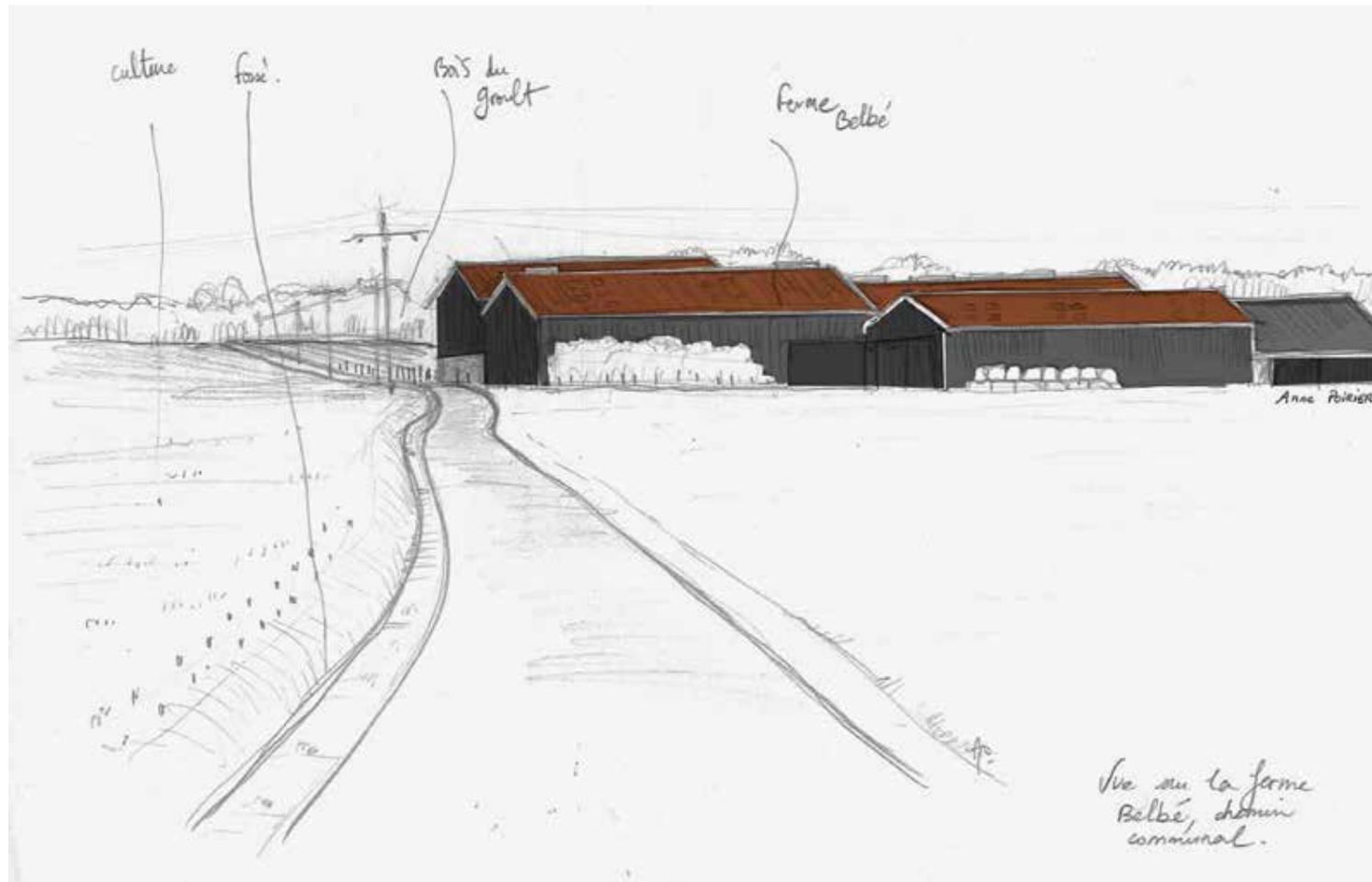


Figure 114 : Exemple de grande ferme, Hangars agricoles, Belbé ferme, Henneveux, dessin AP.

«La production agricole qui préserve le bocage, c'est l'élevage[...]
 Maintenir une agriculture adaptée au bocage (élevage) : petites parcelles entourées de haies, formes variées...Valorisation de l'herbe [...].»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

«Faire des habitants du bocage des ambassadeurs des produits du bocage.
 Il faut que des agriculteurs vivent, que d'autres s'installent [...] Créer un label, une marque du bocage boulonnais et communiquer dessus.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



Figure 115 : Hangar agricole, Crémarest.



Figure 116 : Maison traditionnelle du boulonnais, Conteville-lès-Boulogne.



Figure 117 : Hangar agricole, Brunembert.



Figure 118 : Hangar agricole, Hardinghen.



Figure 119 : Ferme du manoir, Doudeauville.



Figure 120 : Hangar, Pittefaux.



Figure 121 : Ferme.



Figure 122 et Figure 123 : Ferme de la Fresnoye, Crémarest (XVII^es).



6.8 L'habitat non agricole

Un nouvel habitat s'étale en dehors du coeur de bourg étoilé le long des axes créant un mitage difficile à intégrer. C'est un habitat déconnecté du bocage pour une population qui travaille en dehors du milieu agricole généralement. C'est un habitat qui utilise des matériaux différents du bâti traditionnel (tuile noire, enduit blanc, clôture végétale faite de résineux et non d'essences locales etc.). Ce type d'habitat, par manque de document d'urbanisme cohérent pour certaines communes, ont laissé place à des projets immobiliers hétéroclites.

«Il faut former les notaires et les promoteurs à la qualité du bocage : montrer que le bâti ancien a une valeur.

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

«Trop souvent, les nouveaux habitants font table rase des éléments identitaires et structurant de leur parcelle pour construire leur maison offrant régulièrement une «façade à voir». Ils ont souvent une attitude de consommateur de leur territoire et souhaite avoir les avantages sans les inconvénients de la campagne dont du coq qui chante. Il existe également une méconnaissance des enjeux du bocage et de son intérêt».

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



Figure 124 : Habitat pavillonnaire, Crémarest.



Figure 125 : Habitat pavillonnaire, Hardinghen.



Figure 126 : Habitat en centre ville, Desvres.



Figure 127 : Habitat en centre ville, Desvres.



Figure 128 : Habitat pavillonnaire, Samer.



Figure 129 : Habitat en centre ville de Samer.



Figure 130 : La place du marché, Samer.



Figure 131 : La place du marché, Samer.

«Bocage = identité locale, à promouvoir auprès de l'ensemble de la population : nouveaux habitants, consommateurs de produits locaux...

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

«Réemployer au maximum le bâti ancien avant de construire.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

6.9 Le patrimoine vivant

Le cheval et le mouton boulonnais, les nombreuses variétés de fruitiers, jus de pommes, fromages, la quille boulonnais etc. sont des éléments identitaires du territoire. Le paysage se mange...



Figure 132: Poires.



Figure 133: Pommes.



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Figure 134 : Cheval boulonnais, élément identitaire présent sur le logo de la CC de Desvres Samer.

La Communauté de communes Desvres Samer mène actuellement des travaux de réhabilitation de la ferme de la Suze, corps de ferme du 19e s pour devenir la maison du «Cheval Boulonnais», un site touristique pour sensibiliser et sauver la race menacée. Le cheval du Boulonnais reste d'usage au labour grâce à sa puissance de traction couplée à une énergie rare chez un cheval de trait.



Figure 135 : Cheval boulonnais.



Figure 136 : Moutons boulonnais.



Figure 137 : Quille boulonnaise.



Figure 138 : Sensibilisation avec les classes.



Figure 139 : Un pêcheur, rivière de la Slack, Réty.

«Nous avons un terroir sur lequel il a (presque) tout ce qu'il faut : lait, viande, poisson, céréales, fruits ...».

«Manger notre bocage», sujet évoqué au forum ouvert, décembre 2017.

7 Dynamiques

Les paysages du bocage boulonnais bénéficient d'une reconnaissance, d'un effet d'image qui dépassent largement le territoire. Au delà de la biodiversité inhérente au système bocager qui constitue un maillage opérationnel de la trame verte et bleue, de nombreux éléments patrimoniaux y sont associés : fermes entourées de haies, pré-vergers, cheval boulonnais, barrières de prairies, arbres remarquables, jeux de quilles...

Le phénomène de péri-urbanisation, ainsi que l'évolution récente des systèmes d'exploitation agricole, tendent à fragiliser le bocage dans ses différentes composantes naturelles, économiques et paysagères.

Extrait de la mesure 54 de la Charte du parc.

Le diagnostic réalisé en interne par l'équipe du Parc a identifié des dynamiques par grandes thématiques.

Agriculture :

- Crise de l'élevage laitier
- Existence de moyens techniques permettant de retourner les prairies et de modifier les sols
- Retournement de prairies et arrachage des haies
- Boisement des terres par les propriétaires
- Pression et prix élevé du foncier
- Diminution des exploitants produisant du lait (2006 : 750 éleveurs, 2016 : 550 éleveurs).
- Evolution des pratiques : exploitation en hors sol, augmentation du bio,
- Ventes directes à la ferme, augmentation de la recherche d'autonomie
- Développement du bois énergie
- Sauvegarde des races emblématiques : mouton et cheval boulonnais, maison du cheval à Samer, fraises de samer

«Le bocage est une notion assez floue pour les habitants.[...] La haie est un élément identitaire pour chacun.

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



Figure 140 : Arrachage d'une haie et retournement de la prairie.



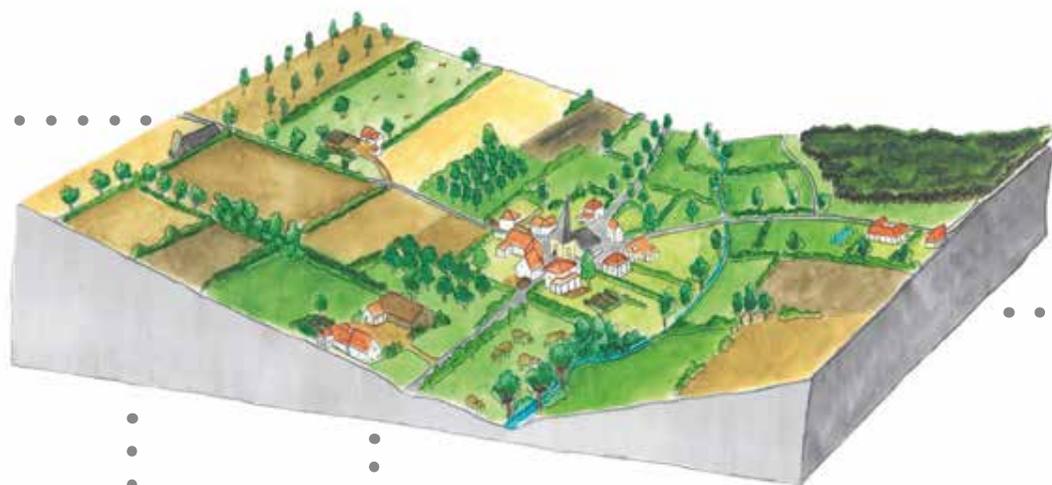
Figure 141 : les champs de culture font disparaître les haies.



Figure 142 : Construction de pavillonnaires.



Figure 143 : Bon exemple de réhabilitation de maison ancienne, Bellebrune.



«Montrer des exemples qui marchent.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

Habitat :

- Attractivité par sa proximité au littoral et au bassin d'emploi
- Augmentation de la population
- Vieillesse de la population avec sous occupation des logements
- Habitat vieillissant
- Vacance faible, augmente dans le bourg de Desvres
- Développement d'un nouvel habitat linéaire le long des routes : disparition de l'auréole bocagère et modification de la forme historique resserrée des bourgs
- Mitage du paysage, fragmentation des espaces naturels
- Elaboration de PLUI en cours, avec une urbanisation plus cadrée à l'avenir
- Perte de la qualité des bâtiments patrimoniaux constatée lors de l'élaboration du PLUI.

«La vente directe permet de se maintenir actuellement. Le producteur n'est plus anonyme, il est valorisé.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



Figure 144 et Figure 145 : Bon exemple de réhabilitation de bâti ancien, médiathèque d'Escoeuilles.

Dynamiques

Paysage :

Perte des caractéristiques principales du bocage donc une banalisation du paysage bocager.



Intérêts de la trame bocagère :

- Qualité du cadre de vie,
- Lutte contre l'érosion,
- Cultures et bétails protégés,
- Limite de parcelles,
- Refuge pour la faune sauvage,
- Refuge pour la biodiversité,
- Production de bois de chauffage
- Récolte de fruits,
- Bâtiment agricole intégré,
- Hameau intégré,
- Jardin intime et abrité du vent/ soleil,
- Promenade ombragée,
- Maintien des berges.

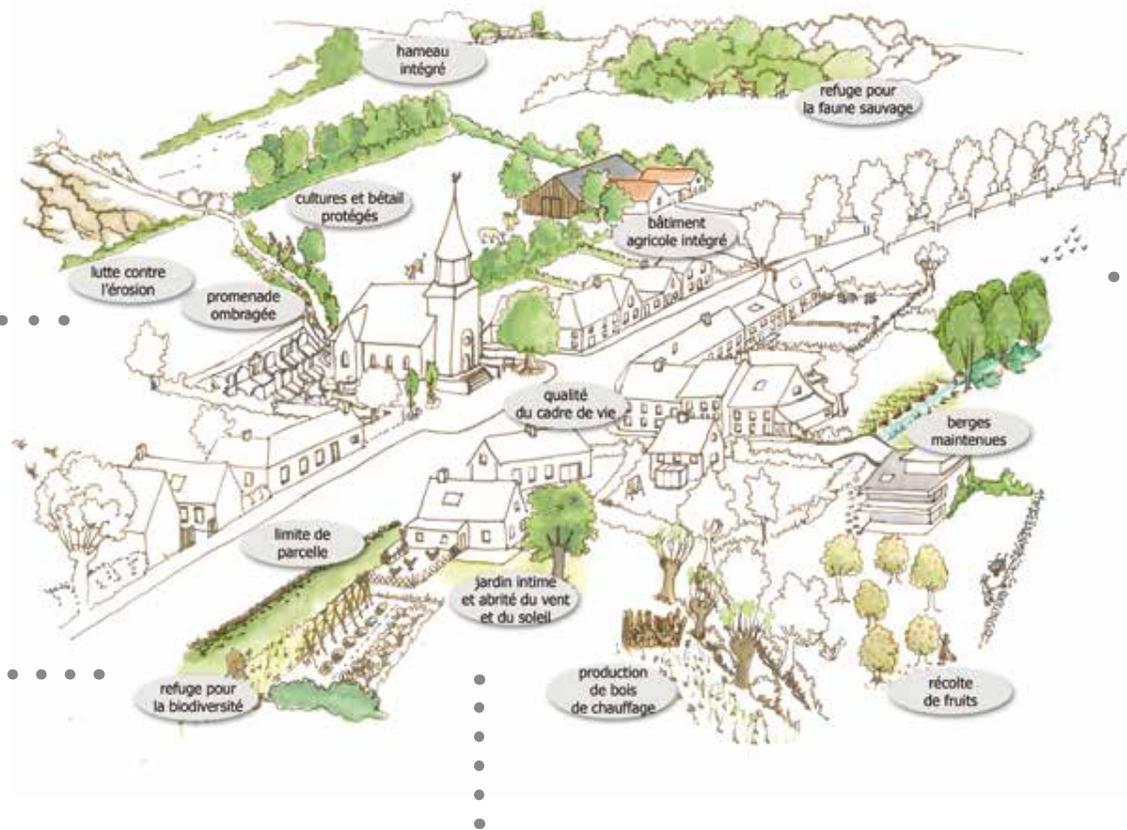


Figure 146 : Un bon exemple d'intégration paysagère de ferme à Crémarest, adossée à une haie bocagère.



Figure 147 : Un bon exemple d'intégration paysagère, le parc d'activités de Landacres.



Figure 148 : Exploitation du bois pour la filière bois-énergie.



Figure 149 : Frêne atteint de chararose.



Figure 151 : L'entretien des haies devient problématique. Certaines sont taillées très court (souvent avec des engins mal appropriés qui font du massacre) pour prendre le moins de place possible.



Figure 152 : Verger conservatoire de Crémarest

«Quelles essences planter pour leur pérennité? Noyer commun, charme, chêne sessile, chêne pédonculé, érable champêtre).

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



Figure 150 : replantation de haies.

«L'arbre isolé planté aujourd'hui sera peut être l'arbre remarquable de demain...»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

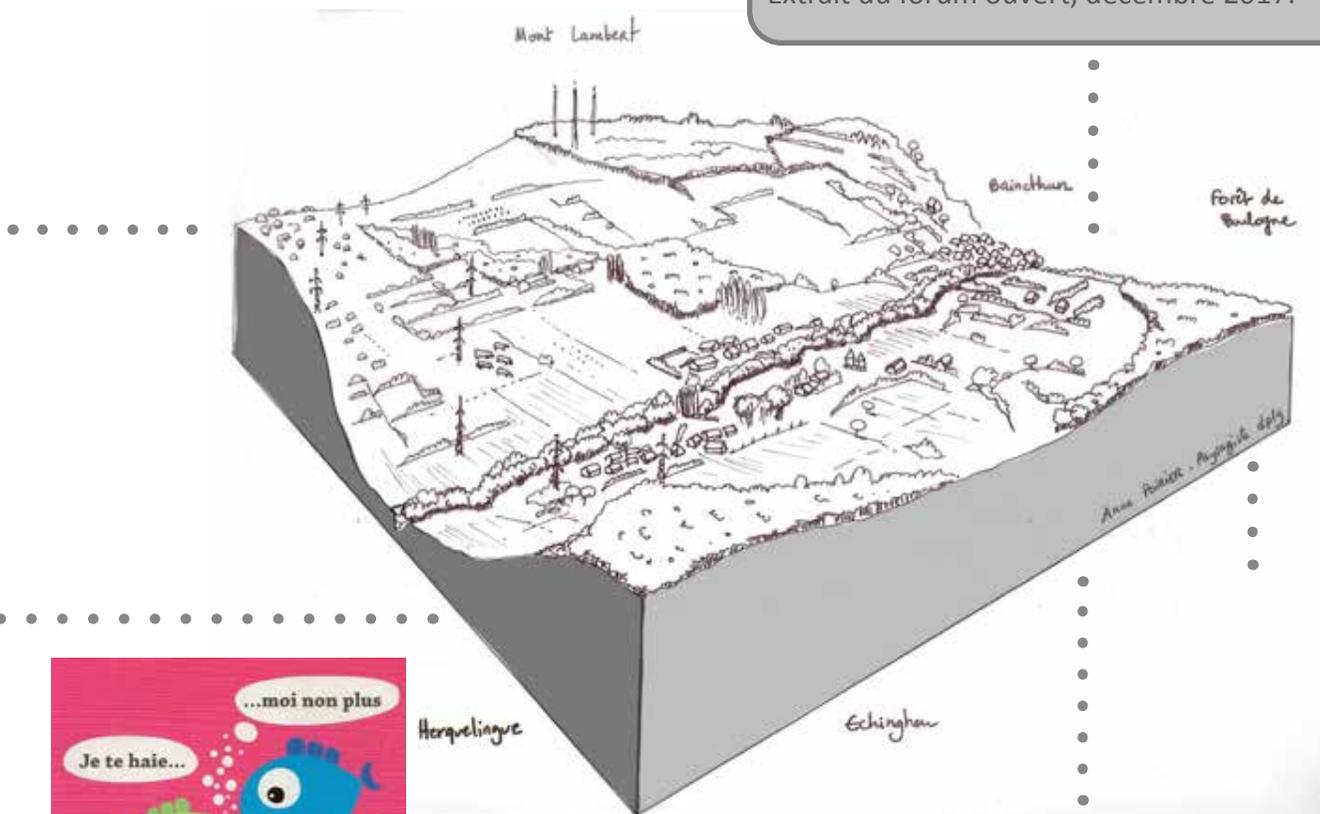
Dynamiques

Economie locale :

- Développement de services important et rapide
- Projet de centre commerciaux hors centre bourg (exemple Samer)
- Accompagnement de petits commerces
- Travail en cours sur la résorption des friches
- Novandie laiterie à Vieil-Moutier emploie près de 450 personnes
- Usine Bic emploie plus d'une centaine de personnes
- Pratiques commerciales de proximité bien vivantes : marché de Desvres et de Samer, commerces du bourg, estaminets etc.

Héritage culturel :

- Perte de la qualité du petit patrimoine
- Pratiques de patrimoine immatériel vivantes : jeu de quilles, cueillette de petits fruits, de plantes médicinales, pratiques de chasse, promenade
- Pratique relictuelle du plessage
- Changement des perceptions de la haie à conforter



«Le déclin des espèces inféodées est constatée (chevreuil, bouvreuil, moineau domestique, chouette chevêche, muscardin).

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

«S'inspirer de l'habitat traditionnel. De nombreux corps de fermes sont à réhabiliter et à valoriser.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

Ecologie :

- Identification des éléments du patrimoine naturel à préserver dans les PLUI (avec des arrachages de haies et retournement de prairies en cours de procédure).
- Dégradation des haies par entretien inadapté ou eutrophisation boisement de prairies (posent problème sur les côteaux, confortent certains -Corridors forestiers
- Plantation d'essences exotiques
- Mortalité des haies en ligne avec le changement climatique et maladie (chalarose du frêne).
- Développement de stations d'invasives (renouée du japon etc)
- Artificialisation des sols par les routes et les constructions
- Création de mares, replantations



Figure 153: Boisement de prairies



Figure 154 : Réhabilitation de la maison de la communauté de communes de Desvres-Samer

Climat :

- Des équipements publics exemplaires et un retard dans le développement des énergies renouvelables
- Retard pour le développement des TEC
- Politique cyclable
- Développement du covoiturage, réalisation de plusieurs aires
- Développement de moyens techniques tel que le haut-débit permettant la participation citoyenne
- Imperméabilisation et aggravation des risques de ruissellement et d'inondations

«Agriculture de demain :

- nouvelles productions (vente de foin de qualité, litières pour animaux domestiques, produits issus des arbres (arbres fourragers, phytothérapie), vergers pâturés (production fruitière), imaginer d'autres types d'élevage ou productions compatibles avec le bocage (élevage de chevaux, élevage extensifs de races rustiques, maraîchage, agroforesterie...)
- des fermes qui s'orientent vers une plus grande autonomie avec une valorisation de l'herbe.

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

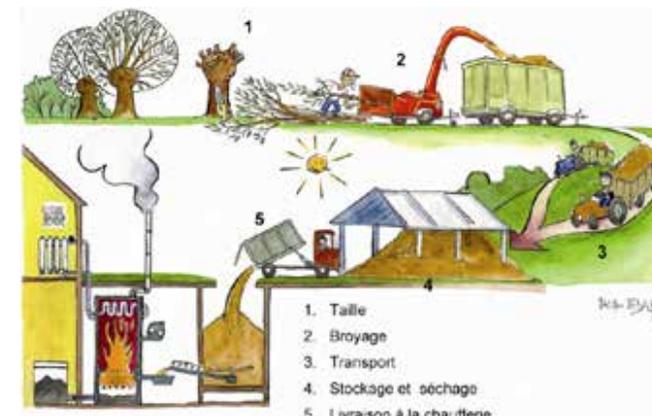


Figure 155 : Filière bois énergie.



«Et vous, que faites vous pour le bocage?
Devenez ambassadeur, acteur du manger local».

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

8 Enjeux

Le bocage boulonnais est un paysage remarquable du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. [...]

L'enjeu majeur de ce bocage est l'évolution du paysage et le maintien des caractéristiques d'un paysage bocager.

Réservoirs de biodiversité, la préservation de la qualité de l'eau, limitation de l'érosion, régulation des crues, stockage de carbone, les prairies et les éléments arborés du Bocage boulonnais participent activement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la résilience du territoire. Préserver ce paysage et accompagner son évolution, c'est ainsi augmenter la résilience du territoire par rapport au dérèglement climatiques et aux aléas économiques.

Extrait de la fiche de candidature - appel à projets 2017 - plan de paysage.

Principaux enjeux du territoire:

(d'après le diagnostic en interne de l'équipe du Parc)

- 1 le maintien de l'élevage et des prairies
- 2 l'évolution de la trame arborée
- 3 l'évolution du paysage de bocage
- 4 la qualité des espaces bâtis
- 5 la vitalité des communes



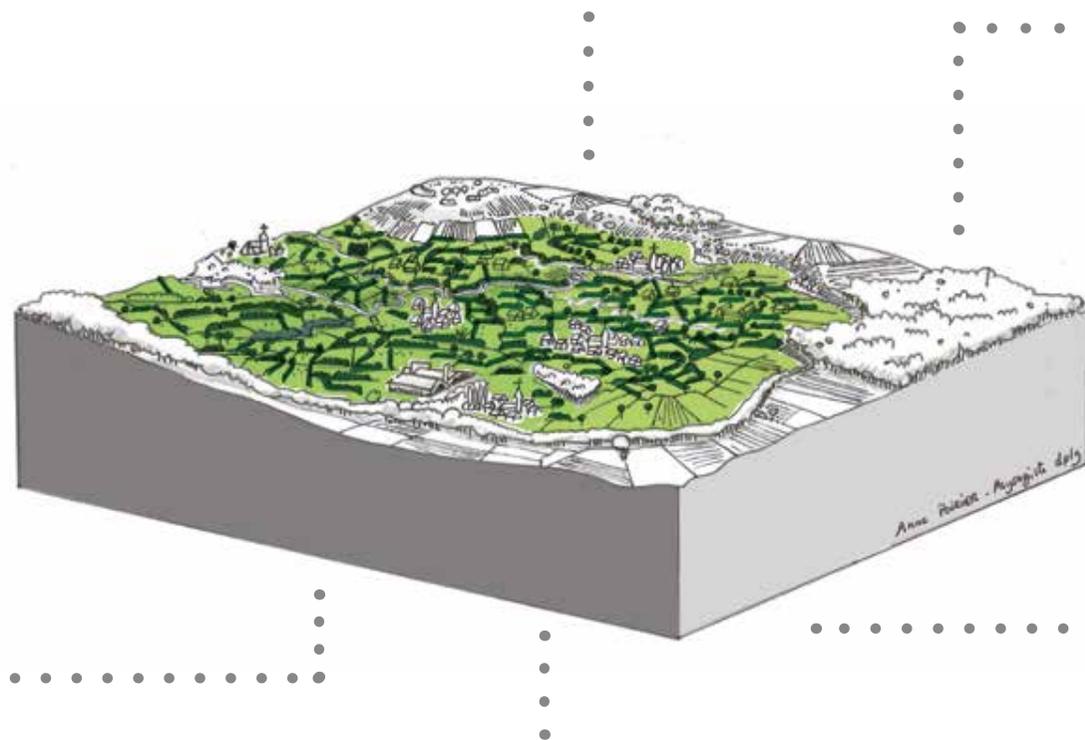
Figure 156 : Trame bocagère et pâture.



Figure 157 : Mitage

«Crise du lait... Retournement des haies, disparition des haies...»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.



«L'appropriation du paysage bocager passe nécessairement par sa connaissance [...] Importance de la sensibilisation, importance de la pédagogie pour être connu et compris.

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

«- Si l'arrachage des haies est enrayé, il reste des enjeux d'entretien des haies existantes.

- Des programmes de plantations/replantation de haies nouvelles s'imposent également pour des raisons environnementales (restitution de continuités...), paysagères (dans les campagnes comme aux abords et dans les villages) et également économiques (filière bois);

-l'habitat dispersé, qui est une forme urbaine historique en Boulonnais, justifie une certaine diffusion de l'habitat aujourd'hui encore. Ce phénomène d'une péri-urbanisation éclatée sur les territoires communaux (mitage de l'espace) présente de nombreux inconvénients en matière agricole, paysagères, de gestion pour les collectivités, de dépendance à l'automobile pour les ménages concernés.

Extrait de l'approche paysagère dans le cadre de la révision de la Charte - Katia Emerand, 2009.



Figure 158 : agroforesterie / pré-verger.



Figure 159 : Maison traditionnelle à l'abandon.

«Encourager les chantiers participatifs de taille de haies, soutenir une filière de valorisation du bois énergie.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

« Dans le cadre de la transition énergétique, plusieurs pistes seront amorcées notamment l'amélioration de la performance énergétique, la méthanisation, le bois énergie. Le développement d'une filière bois énergie en cours apparaît comme un débouché économique pour l'agriculture et une garantie de conserver un maillage bocager. Cette nouvelle filière aura elle aussi des conséquences sur le paysage. Pour être productives, les haies doivent être conduites en hauteur et être recépées tous les 15 ans. Il y a donc des haies arasées en régénération, des haies en cours de croissance et des haies hautes. Cette gestion dynamique de la structure arborée donnera un paysage complètement différent de l'image d'Epinal du bocage avec ses haies basses taillées.

Extrait de la fiche de candidature, appel à projet plan paysage, février 2017.

«Créer des fenêtres paysagères.»

Extrait du forum ouvert, décembre 2017.

Les enjeux paysagers concernant le bocage boulonnais pourraient être représentés comme les suivants : des 'bulles' de pensée issues des réflexions individuelles (survenues par exemple lors des ateliers forum, enquêtes socio-ethnologiques, travail d'experts etc.) regroupées ensemble par le lien qui les unit : un seul et même cadre de vie, un seul paysage mais aussi par cette volonté d'orienter ensemble son évolution.

Ces idées se tiennent ensemble, elles sont connectées entre elles, ont des interactions entre elles comme un tableau de peinture aborigène qui relie les individus en une seul et même élément.

Le réseau hydraulique est aussi un exemple d'interactions sur tout le territoire. Les bourgs historiquement en forme d'étoile, les infrastructures reliant chaque village et chaque hameau prennent aussi la forme de bulles connectées.

Les enjeux paysagers sont à considérer comme des entités qui interagissent ensemble, en équilibre, synthétisés en cinq thèmes (voir page suivante) :

- Enjeu 1 - L'herbe,
- Enjeu 2 - L'arbre et les haies,
- Enjeu 3 - Le bâti,
- Enjeu 4 - L'eau,
- Enjeu 5 - La conscience.



Figure 160 : Peinture de Manyitjanu Lennon, Australie.

ENJEU 2 L'ARBRE ET LES HAIES

Mutualiser le matériel d'entretien
Modifier la forme des haies pour la filière bois énergie
Proposer des ateliers, stages de formation à la taille
Créer des fenêtres paysagères comme des mises en lumières du paysage, land art

ENJEU 3 LE BÂTI

Maintenir l'habitat serré,
Contenir le mitage et sensibiliser aux matériaux traditionnels, oser la réhabilitation du bâti ancien, fédérer des stages pratiques de rénovation (associations de sensibilisation), accompagner les politiques foncières des collectivités visant à assurer leur développement urbain en continuité des centre-bourgs. accompagner les notaires et promoteurs aux richesses du bocage et son patrimoine bâti, ne pas succomber à la création de nouvelles zones artisanales, Elaboration de PLUI en cours, avec une urbanisation plus cadrée à l'avenir

ENJEU 1 L'HERBE

Accompagner et valoriser les agriculteurs
Maintenir les haies, les entretenir, replanter
Parcelles en herbe, label,
Préserver les races de vaches laitières
Agroforesterie, pré-vergers
Accompagner vers l'autonomie
Valoriser l'élevage de races rustiques identitaires (mouton et cheval boulonnais)
Continuer la vente directe, gîte à la ferme, panier gourmand

ENJEU 5 LA CONSCIENCE

Etre conscient du bocage, de sa définition, de sa signification, de son utilité, être fier, être ambassadeur, manger local, sensibiliser dans les écoles, changer les habitudes et la rivalité du littoral, proposer des activités et des animations (balades paysagères, circuit bocage, circuit gourmand), accepter le changement pour le vivant.

ENJEU 4 L'EAU

Maintenir la qualité
Maintenir les berges, entretenir la ripisylve, mares
Maintenir une biodiversité et une qualité du cadre de vie
Animations autour de l'eau

Conclusion

Réservoirs de biodiversité, préservation de la qualité de l'eau, limitation de l'érosion, régulation des crues, stockage du carbone, les prairies et éléments arborés du Bocage boulonnais participent activement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la résilience du territoire. Préserver ce paysage et accompagner son évolution, c'est aussi augmenter la résilience du territoire par rapport aux dérèglement climatique et aux aléats économiques.

Aujourd'hui, chaque EPCI est couvert par un SCOT et par un PLUI approuvé ou en cours d'élaboration. Ainsi, la consommation foncière au détriment des espaces agricoles et naturels du Bocage boulonnais sera à l'avenir plus maîtrisée. Le patrimoine bâti et le patrimoine naturel ont été inventoriés pour être protégés. Cela a permis une prise de conscience de l'état de dégradation d'une partie des éléments.

Ce diagnostic paysager est une première étape du plan paysage, outil de sensibilisation et de compréhension de ce paysage, prenant en compte le regard et la réflexion d'experts et des habitants de ce territoire, premiers acteurs au quotidien.

Bibliographie

Cartes

RELIEFS EDITIONS, Carte Georelief - Le Pas de Calais 62, 2017.
IGN, carte topographiques 1/25 000e.
PNR des Caps et Marais d'Opale, Charte 2013-2025, 24 p.
PNR des Caps et Marais d'Opale, Charte 2013-2025, mesure 54.
PNRCMO, Cartes de présentation.
PNRCMO, Plan de parc., 2013.
PNRCMO, Carte de relief.
PNRCMO, Coupe géologique.
PNRCMO, Carte hydrologique.
PNRCMO, Carte des paysages naturels.
PNRCMO, Carte de densité des haies et prairies, 2014.
Geoportail, carte des infrastructures.
POIRIER Anne, Carte générale.
POIRIER Anne, Carte des ambiances paysagères.
POIRIER Anne, Carte des limites.
Atlas des paysages de la Région Nord-Pas-de-Calais, Carte de définition des grands paysages régionaux, DIREN, 2005.
Delbaere Denis, carte des paysages, 1996.

Ouvrages

PNR des Caps et Marais d'Opale, Fiche '*paysages du Boulonnais*' de l'Atlas des paysages du Nord Pas de Calais.
HUCHET Jean, *Découvrir et comprendre les paysages de la campagne*, Editions Ouest-France, 2003.
SIGNOLET Stéphane, *Découvrir et comprendre la forêt*, Editions Ouest-France, 2003.
LIZET Bernadette et De RAVIGNAN François, *Comprendre un paysage*. Guide pratique de recherche, Paris, INRA, 1987.

DREAL Nord Pas-de-Calais, Atlas des paysages de la Région Nord - Pas-de-Calais, *les paysages de la région et leur nomenclature, paysages boulonnais*, décembre 2010.
PNR des Caps et Marais d'Opale, *Guide technique du bocage, arbres, arbustes et fruitiers, planter à la mode de chez nous*, juin 2015.
Laboratoire Clersé, Etude ARABESCO, *Analyse des perceptions et représentations du bocage boulonnais et des services écosystémiques associées* (2018-en cours).
BRUNET Bernard, paysagiste, Brochure *Le plan de paysage. Agir pour le cadre de vie*, <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>
Fiche de Candidature du Parc, appel à projet plan de paysage, février 2017.
PNRCMO, *Recueil des discussions du forum ouvert*, L'avenir du bocage boulonnais, 7 décembre 2017.
PNRCMO, *Recueil des discussions du forum ouvert*, 29 janvier 2018.
KASSIOPEE TOSCAS Jacqueline, Usages et représentations habitantes du bocage boulonnais,
AD'AUC, *Etude pour la valorisation et la traduction des éléments du patrimoine bâti inventoriés sur le territoire de Desvres Samer*, octobre 2005.
EMERAND Katia, *Approche paysagère*, révision de la Charte du Parc, 2009.
PNRCMO, *Des Lieux et des Hommes, origine des noms de communes*.
PNRCMO, *Diagnostic*, en interne par l'équipe du Parc, 2016.

Illustrations

Schémas de cuesta, encyclopédie Universalis, www.universalis.fr
TURNER William, Paysage du Kent.
Cartes postales anciennes, histopal.net
Cartes postales anciennes, delcampe.net
POIRIER Anne, Croquis et aquarelles.
POIRIER Anne, Blocs diagramme.

Bibliographie

Illustrations

Schémas de cuesta, encyclopédie Universalis, www.universalis.fr

TURNER William, Paysage du Kent.

Cartes postales anciennes, histopal.net

Cartes postales anciennes, delcampe.net

POIRIER Anne, Croquis et aquarelles.

POIRIER Anne, Blocs diagramme.

Les petits débrouillards, Couverture «Je te haie, moi non plus».

POIRIER Anne, Photos de terrain, novembre 2018.

La voix du Nord, photo du Kent.

Buxtedvillage.uk.org, photo du Kent.

PNRCMO, photos du patrimoine vivant.

Manyitjanu-lennon, Peinture aborigène.

PNRCMO, schéma *Comment sauver le bocage?*